



**LA PRESSE**  
 51 rue St Jacques, angle de la Côte St  
 Lambert, Montréal, Canada.  
 ABONNEMENTS:  
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par année  
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 pour 6 mois  
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$1.00 pour 3 mois  
 ÉDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 pour 6 mois  
 Parait 5 fois par semaine

LA PRESSE est imprimée et publiée au  
 No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St  
 Lambert, Montréal, par la Compagnie de  
 Publication de La Presse (Limited), 11,  
 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23,  
 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34,  
 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45,  
 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55,  
 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65,  
 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75,  
 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85,  
 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95,  
 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104,  
 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112,  
 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120,  
 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128,  
 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,  
 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144,  
 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152,  
 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160,  
 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168,  
 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176,  
 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184,  
 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192,  
 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200,  
 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208,  
 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216,  
 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224,  
 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232,  
 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240,  
 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,  
 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256,  
 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264,  
 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272,  
 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280,  
 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288,  
 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296,  
 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304,  
 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312,  
 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320,  
 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328,  
 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336,  
 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344,  
 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352,  
 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360,  
 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368,  
 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376,  
 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384,  
 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392,  
 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400,  
 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408,  
 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416,  
 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424,  
 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432,  
 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440,  
 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448,  
 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456,  
 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464,  
 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472,  
 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480,  
 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488,  
 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496,  
 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504,  
 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512,  
 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520,  
 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528,  
 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536,  
 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544,  
 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552,  
 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560,  
 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568,  
 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576,  
 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584,  
 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592,  
 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600,  
 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608,  
 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616,  
 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624,  
 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632,  
 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640,  
 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648,  
 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656,  
 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664,  
 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672,  
 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680,  
 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688,  
 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696,  
 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704,  
 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712,  
 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720,  
 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728,  
 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736,  
 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744,  
 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752,  
 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760,  
 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768,  
 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776,  
 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784,  
 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792,  
 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800,  
 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808,  
 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816,  
 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824,  
 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832,  
 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840,  
 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848,  
 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856,  
 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864,  
 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872,  
 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880,  
 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888,  
 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896,  
 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904,  
 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912,  
 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920,  
 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928,  
 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936,  
 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944,  
 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952,  
 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960,  
 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968,  
 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976,  
 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984,  
 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992,  
 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

**CIRCULATION DE LA PRESSE**  
 TOTAL DE LA SEMAINE  
 22 AVRIL

LUNDI	85,087
MARDI	85,091
MERCREDI	84,908
JEUDI	85,365
VENDREDI	FETE
SAMEDI	104,819
TOTAL	445,330
HEBDOMADAIRE	45,192

490,522

MOYENNE PAR JOUR DE  
 L'ÉDITION QUOTIDIENNE  
**89,066**

**LE PAPE ET L'IRLANDE**

ENTREVUE ENTRE LE SAINT  
 PERE ET LE CHEF DU PARTI  
 IRLANDAIS.

Rome, 28. — Au cours de la réception  
 qu'elle a accordée à M. Redmond, chef  
 du parti irlandais, Sa Sainteté s'est  
 informée avec beaucoup d'intérêt de  
 la situation religieuse, politique et in-  
 dustrielle de l'Irlande. Elle a manifesté  
 sa sympathie entière envers le parti  
 national irlandais qui, suivant Elle, dé-  
 fend le parti catholique en Irlande.

Le pape a dit que tous les efforts  
 faits par le parti national pour donner  
 la liberté à l'Irlande, lui rendent ses  
 droits religieux et civils, recevaient sa  
 sympathie et ses bénédictions, si ceux  
 qui tendent de parvenir à ces fins em-  
 ploient des moyens pacifiques et légaux.

M. Redmond a reçu, en cadeau, un  
 portrait du Souverain Pontife, por-  
 tant l'inscription suivante :

"A notre cher fils Redmond, chef du  
 parti irlandais à la Chambre des Com-  
 munes, avec le vœu qu'il parviendra,  
 avec l'appui de ses collègues qui nous  
 sont également chers, à obtenir, par  
 des moyens constitutionnels et paci-  
 fiques, à la liberté gouvernementale et  
 religieuse de son pays; nous lui don-  
 nons notre bénédiction apostolique et  
 notre affection particulière à cette fin."

**LES VETERANS**

Les Vétérans de Montréal ont tenu  
 hier, une assemblée au manège et ont  
 choisi des délégués pour aller conférer  
 avec le Premier Ministre au sujet des  
 100 acres de terre qu'ils désirent obte-  
 nir. Ces délégués sont : Capt. C. E. A.  
 Patterson, M. Robt. Pinkerton, M. D.  
 McQuard, M. A. O. R. Huddle, M. C. F.  
 Hamilton et M. Fred W. Baboo.

**RHUMES**

On ne devrait pas oublier que le  
 moindre rhume affaiblit les poumons,  
 fait perdre de la vitalité et donne lieu  
 aux maladies les plus graves, entre  
 autres aux deux plus grands destructeurs  
 de la vie humaine, la pneumonie et  
 la consomption.

**Le Remède de Chamberlain  
 contre la Toux**

Acquis sa grande popularité par sa  
 promptitude à guérir cette maladie, la  
 plus commune de toutes, il facilite l'expec-  
 toration, soulage les poumons et  
 laisse le champ libre aux sécrétions,  
 produisant une toux sèche et irritante,  
 et arrête toute tendance à la  
 pneumonie.

Prix 25c. Grande Bouteille 50c  
 A vendre chez tous les pharmaciens  
 124-3-77

**250,000 HOMMES  
 EN GREVE**

TOUTES LES COMPAGNIES DE  
 TRANSPORTS, A CHICAGO, SE  
 TROUVENT SANS EMPLOYES  
 —CAPITAL ET TRAVAIL.

Le président de l'union des camion-  
 neurs dit que ce sera la lutte la  
 plus importante des temps mo-  
 dernes.

(De notre correspondant régulier)

Chicago, 28. — Mille camionneurs,  
 employés par les six grandes compa-  
 gnies de transport de la ville, se sont  
 joints à leurs camarades de la com-  
 pagnie Montgomery and Ward Co, dans  
 la journée d'hier, sur l'ordre de M.  
 Shea, président de la société interna-  
 tionale des camionneurs. Le nombre  
 des grévistes se trouve maintenant  
 porté à près de 2,000.

La grève a été déclarée à la suite  
 du renvoi d'un employé par chacune  
 des six compagnies; ces six employés  
 refusant de livrer les marchandises  
 aux compagnies "boycottées" par  
 l'union.

L'agent d'affaires de l'union, M.  
 Barry, a hésité, tout d'abord, à décla-  
 rer la grève immédiatement. Il fit rap-  
 port au président du renvoi des six  
 employés.

M. Shea, aussitôt, lui dit :

"Ordonnez à tous les hommes de  
 quitter leur ouvrage."  
 —Je ne puis les voir tous avant midi,  
 répartit M. Barry.

—Il faut que vous les voyiez d'une  
 façon ou d'une autre, et immédiate-  
 ment.

De nombreux agents furent sur l'heure  
 expédiés dans toutes les parties de  
 la ville pour informer les camionneurs  
 de l'ordre qui leur était donné.

Les compagnies dont les employés  
 sont en grève sont : la "United States  
 Express Co," la "Adams Express Co,"  
 la "Wells Fargo Express Co," la "Nor-  
 thwestern Express Co," la "National Ex-  
 press Co," et la "American Express  
 Company."

La plus vive excitation n'a pas tardé  
 à éclater principalement dans la rue  
 Washington, où le sergent R. Cum-  
 mings, du poste de l'hôtel de ville, a  
 été traversé par un cheval et peut-être  
 mortellement blessé. L'omnibus  
 qui était conduit par un nommé Cece-  
 ra, a passé sur le corps de Cummings;  
 Cummings avait tenté d'arrêter les che-  
 vaux; il a été ramassé sans connais-  
 sance et portant de nombreuses blessures.

Une voiture contenant 22 nègres ne  
 prenant pas part à la grève, n'étant  
 pas membres de l'union, a été atta-  
 quée par la foule sympathique aux gré-  
 vistes. Des pierres et des briques fu-  
 rent lancées contre les "scabs".

La populace est plutôt sympathique  
 aux grévistes qui est irritée de l'insuc-  
 cès de la récente grève. Les grévistes  
 sont résolus de lutter jusqu'au bout.

La police a instruction de se mon-  
 trer ferme, mais en même temps de ne  
 se porter à aucun acte de violence, il  
 ne pas faire de faux zèle, dans le but d'é-  
 viter une émeute.

Un officier dit qu'après un service  
 actif de deux semaines, les constables  
 sont épuisés, mais que tous paraissent  
 se plier petit à petit au service et qu'ils  
 sont prêts à faire face à la situation  
 quelle qu'elle soit.

Les compagnies ont 350 détectives  
 privés à leur service; ils sont supposés  
 être attachés au service de James Far-  
 ley. Deux cents de ces détectives sont  
 arrivés hier soir. Tous sont armés de  
 revolvers et de bâtons.

Charles Dodd, président de la Fédéra-  
 tion du Travail, de Chicago, a fait pu-  
 blier la déclaration suivante :

"C'est pas par badinage que j'ai dit  
 que 250,000 ouvriers de Chicago, faisant  
 partie de l'union, peuvent se mettre en  
 grève d'un moment à l'autre. La ques-  
 tion a été discutée froidement à une  
 assemblée du comité exécutif. Il est évi-  
 dent que les patrons veulent une lutte  
 à mort, et nous nous proposons de la  
 leur donner. Nous allons combattre  
 pour des principes bien définis, pour  
 atteindre un but certain, et nous nous  
 dévouons, nous ferons appel aux 40,000  
 autres unionistes affiliés à d'autres  
 corps de métiers, hommes, femmes et  
 enfants de Chicago.

"Depuis des années, il existe un élé-  
 ment radical dans l'association des pa-  
 trons de Chicago; cet élément ne cher-  
 che à résoudre un conflit entre le ca-  
 pital et le travail organisé. Si les patrons  
 pouvaient remplir les positions  
 laissées vacantes par 250,000 hommes,  
 qu'ils assaient, et nous verrions.

"Nous allons faire de cette lutte une  
 grève de Chicago, exclusivement. Il  
 nous faudra nécessairement beaucoup  
 de fonds pour maintenir une telle grève,  
 mais nous croyons être en état de faire  
 face à la situation. Nous pouvons, dès  
 maintenant, disposer de \$500,000 par  
 semaine. Ce sera la lutte la plus im-  
 portante qui ait encore été livrée en Amé-  
 rique, entre le capital et le travail."

**"APEITA"**  
 La Meilleure Eau Purgative Naturelle.

UNE SEULE DOSE soulage IMMÉDIATEMENT.  
 DOSE MOYENNE, Un verre à vin avant le déjeuner.  
 On en maintient l'effet par des doses plus petites et  
 allant en diminuant pendant plusieurs jours de suite.

**FACE A FACE LA VRAIE VERSION**

LA FEMME DE CAESAR YOUNG  
 FAIT BAISSER LES YEUX A  
 L'ACCUSEE DU MEURTRE DE  
 SON MARI.

New-York, 28. — Madame Margaret  
 Young, veuve de Cesar Young, a été,  
 hier, le témoin principal dans la cause  
 de Nan Patterson. L'émotion de cette  
 femme, les sanglots qu'elle s'efforçait  
 d'étouffer, avaient quelque chose de pa-  
 thétique. Nan a baissé les yeux devant  
 cette femme; elle ne les a pas relevés  
 pendant toute la durée du témoignage.

Un autre témoin important a été J.  
 D. Miller, associé de Young. Il a fait le  
 récit des relations qui existaient entre  
 son ami et l'accusée.

La poursuite a tenté de produire une  
 lettre tendant à démontrer que, au  
 temps où Nan faisait profession de dé-  
 vouement et de fidélité envers Young,  
 elle était en rapports intimes avec d'au-  
 tres hommes. Mais la Cour ne l'a pas  
 entendue ainsi. La Cour a également mis  
 de côté une autre lettre qui avait pour  
 objet d'être acceptée comme pièce impor-  
 tante, pour la poursuite, lors des pro-  
 cès précédents. Cette lettre est de Mme  
 M. Smith, sœur de l'accusée.

Nan Patterson souriait quand le juge  
 Goff a donné son opinion à ce sujet. On  
 pourrait dire plutôt qu'elle triomphait.

L'échafaudage contre M. et Mme  
 Smith s'écroulait par cette décision du  
 tribunal.

Mme Smith a raconté qu'au prin-  
 temps de 1903, elle est venue en Cal-  
 ifornie, où elle a rencontré sa sœur en  
 compagnie de Young. Un an plus tard,  
 le témoin raconte Nan à New-York;  
 elle était alors dans un état très nerveux.  
 Elle avait des crises d'hystérie et pleu-  
 rait fréquemment.

Nan Patterson espérait épouser  
 Young, mais laissait entendre qu'il fau-  
 drait que Cesar obtint un divorce de sa  
 femme.

Le témoin dit que l'accusée a remis à  
 ses avocats, au commencement du pro-  
 cès, plus de cent lettres qu'elle avait  
 reçues de Young.

Ayant appris d'un ami que Young n'ou-  
 blerait pas Nan, celle-ci a été informée  
 par le témoin; Nan fut alors prise  
 d'une crise nerveuse, disant qu'elle ne  
 pouvait croire que son ami put la jouer  
 ainsi.



**LE CHAMPION DU MONDE**

Monsieur Horace Barre à qui Louis  
 Cyr a confié la défense du titre de  
 Champion des hommes forts du mon-  
 de entier, écrit ce qui suit :

Celui qui voudra me disputer le titre de  
 champion du monde pour lever des poids, sera  
 le bienvenu. Seulement je le prévins qu'il  
 aura forte partie. Le fait que je prends réguliè-  
 rement du VIN ST MICHEL augmente aussi cet-  
 te confiance chez moi, car depuis que j'en  
 bois, je ne ressens plus la fatigue ni le dou-  
 leur dans les bras et les reins. Je lève actuelle-  
 ment avec le poids de 300 livres, mais je ferai  
 bien davantage le jour du concours. Il y a  
 longtemps que je fais usage du VIN ST MICHEL  
 et je m'en suis toujours si bien trouvé que je le  
 recommande à tous les athlètes, même à mes  
 rivaux.

**HORACE BARRE.**

Bolvin, Wilson & Co, 520 rue St Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord,  
 Eastern Drug Store, 14 Fulton Street, Boston, Mass, dépositaire pour les Etats-Unis

Agissent comme l'Exercice.

**Cascarets**

- pour les Intestins

Dix Cents

Tous les Pharmaciens

**CONVENTION DES OPTICIENS DU DOMINION A MONTREAL.**

L'association canadienne des Opti-  
 ciens tiendra sa convention annuelle,  
 à Montréal, le 1er juillet et les jours sui-  
 vants. Des délégués sont attendus de  
 toutes les parties du Dominion. Plusi-  
 eurs questions importantes seront dis-  
 cutées. On va demander au gouverne-  
 ment canadien de placer les opticiens  
 sur le même pied que les membres des  
 autres professions. Un effort sera  
 même tenté afin de protéger le public  
 contre les colporteurs qui vont vendre  
 des lunettes dans les campagnes.

**INSPECTION DES NAVIRES**

Washington, D.C., 28. — M. F. Gour-  
 deau, sous-ministre de la Marine et  
 des Pêcheries du gouvernement du Ca-  
 nada, vient d'adresser, d'Ottawa, la  
 communication télégraphique suivante  
 au secrétaire du département du com-  
 merce et du travail, M. Metcalf.

"Le gouvernement canadien vient  
 de décider d'accepter comme régulateurs  
 des navires battant le pavillon étoilé  
 et naviguant dans les eaux canadiennes."

Cette décision met fin aux négocia-  
 tions depuis si longtemps pendantes  
 engagées en vue d'exempter d'une dou-  
 ble inspection les navires américains et  
 canadiens. Les certificats américains se-  
 ront donc à l'avenir acceptés aux ports  
 canadiens comme les certificats cana-  
 diens le seront aux ports américains.  
 Une entente identique a été conclue  
 entre les Etats-Unis et la Grande-Bre-  
 tagne.

LE DOCTEUR L. J. LEMIEUX, M.  
 P. E. a transporté son bureau au No  
 31 carré Saint-Louis. 134-17

**LES SOEURS GRISES**

Monsieur Bruchési confirme une  
 quinzaine d'orphelins.

Monsieur Bruchési s'est rendu  
 hier après-midi, au couvent des Soeurs  
 Grises, sur la rue Guy, pour y confir-  
 mer une quarantaine d'enfants.

Parmi ceux-ci, deux petites filles  
 étaient malades, et Mgr a dû monter  
 quatre étages pour leur imposer le sa-  
 crement.

A l'issue de la cérémonie, les élèves  
 ont donné une réception à l'archevêque  
 et à son clerc et musique. Un petit  
 garçon, L. P. Roy, a lu une adresse à  
 Sa Grandeur, en lui souhaitant la bien-  
 venue.

Monsieur Bruchési est reparti du couvent  
 à 4 heures.

**HARDIS VOLEURS**

McGrew, comté d'Essex, Ont., 28. —  
 Des voleurs se sont introduits hier soir  
 dans le bureau de poste de la localité.  
 Ils se sont emparés d'une certaine som-  
 me d'argent et de plusieurs objets.

**UN BEAU TABLEAU**

Cet après-midi, Son Honneur le ma-  
 gistrate Laporte a présidé à l'exposition  
 du grand tableau de M. Holman Murk  
 "The Light of the World," à la gal-  
 lerie des arts, square Phillips.

**Feuilleton de "La Presse"**

**Le Martyre d'une Femme**

Suite

Personne aux environs, ne se souve-  
 nait de Thérèse, encore moins de la  
 fille.

Tantôt je porterais cette annonce au  
 "Petit Journal". Il est si répandu qu'il  
 ne serait pas impossible que ces lignes  
 tombassent sous les yeux de l'intéressé  
 ou de gens qui la connaissent.

Cette décision arrêtée, les deux assés  
 se rendirent dans la salle à manger,  
 où les attendait Marguerite Deval.

Le déjeuner fut consommé rapide-  
 ment.

Paul Simant se rendit ensuite rue  
 Lafayette, au siège social de l'impor-  
 tante organisation, où il remit son an-  
 nonce. De là, il marcha vers le cloître Saint-  
 Honoré.

Après avoir versé, contre reçu motivé,  
 une somme de cinq mille francs au  
 pseudo Auroy, il reprit le chemin de  
 son usine.

Le repas du soir fut pris un peu plus  
 tôt que de coutume en raison du ren-  
 dez-vous donné la veille au garçon de  
 bureau de l'agence Furet.

Ensuite, les deux industriels passèrent  
 dans leur cabinet, et attardèrent  
 patiemment en causant de leurs affaires.

Il était exactement neuf heures lors-  
 que l'employé de Jacques de Roberville  
 sonna au numéro 36 de l'avenue  
 Parmentier.

—Attendez un instant, lui dit le por-

LE TOURNOI INTERNATIONAL

TREMBLAY EN AVANT D'UN POINT—LA FOULE EN DELIRE—LES SEPT DERNIERES LUTTES CE SOIR.

SUCCES COLOSSAL

Le Parc Sohmer était bondé hier soir; une foule anxieuse, haletante remplissait les sièges et les allées, devant les lutteurs des yeux, suivant chaque coup avec une attention éperdue.

LA POULE FINALE CONTINUE

Six concurrents de la poule finale purent chacun leur tour hier soir, deux et même trois fois, à tous luttes avec une énergie, une détermination, un acharnement incroyables.

Luttbeg s'est montré à la hauteur de sa réputation; dans cette soirée, il fit un travail prodigieux, tombant d'abord deux hommes, et faisant une lutte féroce à Tremblay. Dans cette dernière rencontre, il prend l'avantage au début, le rarde pendant une demi-heure, et ce n'est qu'après ces mortelles 30 minutes d'un travail épouvantable que Tremblay peut reprendre le dessus.

LE PLUS BEAU COUP DE LUTTE DE LA SOIREE

Mills fit un coup d'éclat hier soir. Appelé à faire face au terrible Max Wiley, il fit par la ruse ce qu'il ne pouvait espérer gagner par la force.

LA FAMEUSE LUTTE DE TREMBLAY-LUTTBEG

Quand ces deux rivaux purent, la foule se leva d'un mouvement instinctif. C'est à grand peine que les officiers rappelaient tout le monde à l'ordre. Quand tout le monde fut assis, les deux adversaires se donnèrent la traditionnelle poignée, et au coup de sifflet, s'avancèrent lentement l'un vers l'autre. Un silence morne étouffa aussitôt jusqu'au dernier murmure. La foule n'avait plus de voix; elle n'avait que des yeux pour suivre cette terrible lutte.

LES SOUCIS AFFECTENT L'ESTOMAC

Ils détruisent ces liens intimes, sortes de petites lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Comment Réparer ces Lignes

Je suis prêt à donner à tout homme qui souffre une grande bouteille d'un dollar gratuitement pour en faire l'essai.

Je ne vous demande aucun dépôt — aucun engagement — aucune garantie. Il n'y a rien à payer, ni à payer, ni à payer, ni à payer.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

De quelle manière que des nerfs deviennent malades — le sale moyen de les remettre en état — de leur rendre leur vigueur.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

Qu'est-ce qui affecte ces nerfs? Les soucis sans doute — l'anxiété mentale détruit ces petites fibres, ces liens intimes, ces lignes télégraphiques qui font communiquer les organes, régissent et dirigent la digestion.

MAX WILEY

Wiley est un lutteur solide, bâti comme un tour de la tête aux pieds. Les mollets ronds, le corps rond, les bras ronds, le tout admirablement, Max Wiley présente la plus belle structure anatomique des six concurrents, en même temps que les proportions les plus équilibrées. Cet accident fut le seul à déplaire pendant la soirée, et ce fut sans conséquences graves; l'os a été immédiatement remis en place par le Dr De Martigny.

LA POULE FINALE

Mills, Conkle, Luttbeg, Tremblay, Wiley et Haslip furent seuls présentés au public comme les derniers survivants du tournoi. Les parties étaient fortement disputées. Chez les lutteurs, on assurait que Tremblay ne pourrait jamais renverser ni Conkle, ni Luttbeg, et les autres avaient des doutes sur la même chose.

HASLIP

Le champion light-weight de Buffalo connaît à fond son métier; pas un coup qu'il ne manie pas avec adresse. Dans ce tournoi cependant, il trouve la vie dure; il s'est rendu courageusement jusqu'à la poule finale, mais là, il se trouva en face des rois du tapis. Ne lui jetez pas la pierre; il n'y a pas de lutteur en Amérique qui ferait mieux en face de ses cinq antagonistes.

CONKLE

Un rude collier. Bati sur le long, il met son arrière-train sur un bout de matelas et ses bras enserrent la nuque de l'adversaire qui se tient à l'autre bout du tapis. Ajoutez à cela, des muscles longs et forts, une résistance surprenante, et vous comprendrez la difficulté pour un lutteur de tomber un homme comme Conkle.

LA FAMEUSE LUTTE DE TREMBLAY-LUTTBEG

Quand ces deux rivaux purent, la foule se leva d'un mouvement instinctif. C'est à grand peine que les officiers rappelaient tout le monde à l'ordre. Quand tout le monde fut assis, les deux adversaires se donnèrent la traditionnelle poignée, et au coup de sifflet, s'avancèrent lentement l'un vers l'autre. Un silence morne étouffa aussitôt jusqu'au dernier murmure. La foule n'avait plus de voix; elle n'avait que des yeux pour suivre cette terrible lutte.

MILLS-LUTTBEG

Le fait d'artifice de la soirée il serait difficile de suivre les deux lutteurs dans leurs prises et leurs attaques, parées et ripostes se succédant avec une rapidité incroyable, et l'on ne peut se rendre compte en lice se tordant, se pliant, se rétablissant comme s'il s'agissait d'un jeu d'échecs.

TREMBLAY-LUTTBEG

Après l'intermède, ces deux lutteurs s'acharnèrent à se battre. Les prises se succédèrent à un rythme effrayant, et les coups de poing et de tête furent si nombreux qu'il était difficile de les suivre.

LA POSITION DES CONCURRENTS

Table with 2 columns: Name and Points. Tremblay: 3, Luttbeg: 2, Wiley: 2, Mills: 1, Conkle: 0, Haslip: 0.

CE SOIR LA FIN DU TOURNOI

Les sept rencontres de ce soir vont décider du championnat. Tremblay aura un formidable adversaire en Wiley. Si Eugène se ressent de son terrible effort dans les trois luttes d'hier, il trouvera le solide Max Wiley, tout disposé à se venger sur lui d'avoir perdu un point avec Mills. Si Max gagnait ce point, il serait en égalité avec Tremblay.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LA POSITION DES CONCURRENTS

Table with 2 columns: Name and Points. Tremblay: 3, Luttbeg: 2, Wiley: 2, Mills: 1, Conkle: 0, Haslip: 0.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LA PRESSE VENDREDI 28 AVRIL 1905

l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg Tremblay a été entouré, porté en triomphe et, malgré ses victoires sur Haslip, Conkle et Luttbeg, il parait en en être très fier.

JAMIESON - CONTANT

Cet engagement avait été arrangé par un ententeur de la lutte qui offrait un prix magnifique au vainqueur. Les deux hommes étaient très bien balancés. Contant paraissait cependant plus fort, mais Jamieson était très rapide à l'attaque et parvint à le battre.

LA POULE FINALE

Mills, Conkle, Luttbeg, Tremblay, Wiley et Haslip furent seuls présentés au public comme les derniers survivants du tournoi. Les parties étaient fortement disputées.

HASLIP

Le champion light-weight de Buffalo connaît à fond son métier; pas un coup qu'il ne manie pas avec adresse. Dans ce tournoi cependant, il trouve la vie dure; il s'est rendu courageusement jusqu'à la poule finale, mais là, il se trouva en face des rois du tapis.

CONKLE

Un rude collier. Bati sur le long, il met son arrière-train sur un bout de matelas et ses bras enserrent la nuque de l'adversaire qui se tient à l'autre bout du tapis. Ajoutez à cela, des muscles longs et forts, une résistance surprenante, et vous comprendrez la difficulté pour un lutteur de tomber un homme comme Conkle.

LA FAMEUSE LUTTE DE TREMBLAY-LUTTBEG

Quand ces deux rivaux purent, la foule se leva d'un mouvement instinctif. C'est à grand peine que les officiers rappelaient tout le monde à l'ordre. Quand tout le monde fut assis, les deux adversaires se donnèrent la traditionnelle poignée, et au coup de sifflet, s'avancèrent lentement l'un vers l'autre.

MILLS-LUTTBEG

Le fait d'artifice de la soirée il serait difficile de suivre les deux lutteurs dans leurs prises et leurs attaques, parées et ripostes se succédant avec une rapidité incroyable, et l'on ne peut se rendre compte en lice se tordant, se pliant, se rétablissant comme s'il s'agissait d'un jeu d'échecs.

TREMBLAY-LUTTBEG

Après l'intermède, ces deux lutteurs s'acharnèrent à se battre. Les prises se succédèrent à un rythme effrayant, et les coups de poing et de tête furent si nombreux qu'il était difficile de les suivre.

LA POSITION DES CONCURRENTS

Table with 2 columns: Name and Points. Tremblay: 3, Luttbeg: 2, Wiley: 2, Mills: 1, Conkle: 0, Haslip: 0.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

LES LUTTES D'HIER SOIR

Quatre mille personnes au moins, ont applaudi au triomphe de Tremblay, hier soir, et à la défaite de Max Wiley, qui pendant un mois a traversé le championnat de poids légers à travers nos rues. Cette foule normale s'est vue comme un seul homme et a fait une bruyante, délirante ovation au petit lutteur canadien lorsque le sifflet de l'arbitre a annoncé la chute de Luttbeg.

Les Choses Bien Faites

Bien faire les choses est un bon principe en affaires — un principe que nous nous efforçons de mettre en pratique. Pas n'est besoin d'illustrations pour démontrer pourquoi les magasins "Tooke", avec leurs belles et excellentes marchandises, à prix raisonnables, ont la clientèle de la plupart des hommes de Montréal.

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES, 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

BASEBALL

PRACTIQUE DU NATIONAL

Onze joueurs ont pris part à la deuxième pratique du National, hier après-midi, à Maisonneuve. L'entraîneur Marcelin a mené les choses très sagement et les joueurs ont eu beaucoup de besogne à ses ordres.

BASEBALL

LE CLUB MONTREAL DE NOUVEAU DEPART

Buffalo, 28 — Pour la seconde fois, Montréal a été battu hier par les champions, les visiteurs accumulèrent les erreurs, donnant un triste support à McCarthy, club de Buffalo, qui figura cette saison sur les rangs du National de Montréal. C'est un auxiliaire précieux que nous verrons de retour à la pratique.

BASEBALL

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

BASEBALL

PRACTIQUE DU NATIONAL

Onze joueurs ont pris part à la deuxième pratique du National, hier après-midi, à Maisonneuve. L'entraîneur Marcelin a mené les choses très sagement et les joueurs ont eu beaucoup de besogne à ses ordres.

BASEBALL

LE CLUB MONTREAL DE NOUVEAU DEPART

Buffalo, 28 — Pour la seconde fois, Montréal a été battu hier par les champions, les visiteurs accumulèrent les erreurs, donnant un triste support à McCarthy, club de Buffalo, qui figura cette saison sur les rangs du National de Montréal. C'est un auxiliaire précieux que nous verrons de retour à la pratique.

BASEBALL

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

Bains le Dimanche

aux BAINS LAURENTIENS COIN CRAIG ET BEAUDRY. DE 7 A.M. A MIDI

BAINS TURCS

ENTREE GRATUITE POUR LES SPECTATEURS.

ATHLETISME

CE SOIR LE TOURNOI ATHLETIQUE DE LA M. A. A.

Ce soir aura lieu à l'Arena le grand tournoi athlétique de la M. A. A. Deux cents athlètes, parmi lesquels cinquante étrangers, assisteront à cette série d'exercices et d'évolutions, sous la direction du prof. Long.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Points. Maleskies: 10, Gouillot: 8, etc.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes. On voit le classement de la manière suivante:

Le Restaurant du Scoop. Les Soucis Affectent L'Estomac. Comment Réparer ces Lignes.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE. Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE. Paris, 28 — Les dernières séances du grand tournoi de lutte ont été très intéressantes.



AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 160 rue Catherine... LES MARTYRS DE STRASBOURG... THEATRE ROYAL... A LITTLE OUTCAST... FRANCAIS... PARC SOHMER... EXPOSITION DE CHEVAUX... DRESSAGE... Grand assortiment de Célèbres... M. N. HEBERT... FEU MME BOURRIE... DEMISSION DU MAIRE PAQUIN... BLESSURES DANGEREUSES... TAMPONNEMENT

NOUVELLES OUVRIERES

Le discours du député de Chambly sur les heures de travail... Le discours du député de Chambly sur les heures de travail... Le discours du député de Chambly sur les heures de travail...

UNION 1 TYP

Qu'on n'oublie pas que cette assemblée du 5 mai se tiendra à la salle des débaucheurs... Les dernières dépêches de Chicago disent qu'une quantité considérable de registres et de papiers d'affaires fort compromettants pour le "Beef Trust" a été expédiée au Canada...

Nouvelles de partout

SAINT-JEAN, QUE. La Cour Supérieure du district d'Iberville sera en session lundi prochain... CACOUNA. Les solennités pasciales ont été célébrées à l'église, avec une pompe inusitée...

Affligée d'un Erysipèle Pendant Dix Ans. Guérie par 4 bouteilles de Burdock Blood Bitters

Madame N. Pelster, de Brighton, Ont., fut guérie il y a deux ans et le mal n'est pas revenu depuis... Lire ce qu'elle dit: "Il y a maintenant environ deux ans que je fus guérie d'une terrible attaque d'érysipèle dont le souffris depuis dix ans..."

CHEMINS DE FER LE PACIFIQUE CANADIEN

Vancouver, \$48.90... Train du Dimanche pour Sainte-Agathe... SERVICE QUOTIDIEN Montréal, Ottawa et Valleyfield

PARC SOHMER Dimanche 30 Avril... ARCHIE ONRI de New-York... LES DUBUISSON - Duetistes excellents... LA MUSIQUE DU PARC

EXPOSITION DE CHEVAUX 10 AU 13 M A I DRESSAGE... Grand assortiment de Célèbres... M. N. HEBERT

Voici le commencement du texte de l'important réquisitoire prononcé à la législature de Québec, mardi dernier, par M. Maurice Perraud, député de Chambly...

Le bill public que j'ai l'honneur de mettre devant cette Chambre, pour sa deuxième lecture, renferme plutôt les éléments d'une loi de conciliation que ceux d'une loi expresse...

Il est tout probable que la convention de la Fédération Américaine du Travail, l'automne prochain, se tiendra à Pittsburg, Pa.

Les lecteurs trouveront dans une autre colonne un rapport complet et détaillé des importantes funérailles qui ont été faites ce matin à feu M. Carlisle Valin...

LOTINIERE. Nous avons eu un très beau jour de Pâques; il faisait un temps splendide... SAINT-TITE DE CHAMPLAIN. Nous regrettons d'apprendre que le Dr Lacoursière est retenu à sa malade depuis quelques jours par la maladie.

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

SAINT-JEAN DES PILES. Le 24 du courant, un grand nombre d'amis de cette paroisse et des paroisses environnantes se réunirent à la magnifique église de M. François Mercure...

Grand assortiment de Célèbres... M. N. HEBERT

FEU MME BOURRIE... DEMISSION DU MAIRE PAQUIN

BLESSURES DANGEREUSES... TAMPONNEMENT

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

SAINT-JEAN DES PILES... SAINT-JEAN DES PILES

PASSERELLES DE SAUVETAGE -- PROJET DE M. F. A. GROTHE



La récente hécatombe de Ste Genevieve, a mis le public en éveil sur les moyens de sauvetage à être mis en pratique pour protéger la vie des enfants de nos convents et collèges, en cas d'incendie... Alors que d'autres se contentaient de réclamer contre les pouvoirs publics, M. F. A. Grothe a cru devoir s'inspirer de ses vingt-cinq années d'expérience en matière de construction, pour soumettre aux intéressés un plan de sauvetage abrisement nouveau et pas coûteux.

Peut vous Faire Tart Essayer d'abandonner le CAFE et de prendre POSTUM 10 jours vous en convaincrez

PROTEGEZ-VOUS Qui peut vous dire si vous ne serez pas d'ici à quelques heures victime d'un incendie quelconque? Pensez donc que vous trouvez sur vous le dernier coupon - pourvu que vous ayez rempli les conditions exigées - vos héritiers ont droit à l'assurance gratuite de "La Presse".

CAPITAUX DE MONTREAL Par dépêche spéciale à LA PRESSE Burlington, Vt., 28. - Une transaction immobilière d'une grande importance vient d'être faite en cette ville, et on assure que des capitalistes de Montréal sont au fond de l'affaire.

OUVERTURE DEMAIN (Par correspondance reçue de LA PRESSE) Sherbrooke 28. - Les sessions régulières de la Commission d'Industrie Laitière de Cowansville s'ouvriront samedi prochain.







HORRIBLE DECOUVERTE

Trois cadavres trouvés dans une malle de fer. La mère et ses deux enfants.

C'EST L'EPOUX ET LE PERE

Qui est accusé d'avoir commis cet horrible forfait. Il proteste de son innocence en racontant une fable

ROMANESQUE ET INCROYABLE

Paris, 28 — Les journaux anglais donnent de longs détails sur l'horrible crime qui vient d'être découvert à Londres. C'est une nouvelle affaire Gouffé, mais cette différence que trois cadavres, au lieu d'un, ont été placés dans une malle de fer, qui avait été déposée dans un entrepôt de Kensal Rise, aux environs de Londres.

Vers le commencement du mois de mars, un dévoué habitant Kensal Rise voyait arriver dans son bureau un homme qui venait le prier d'envoyer à son domicile une grosse voiture pour démanteler les meubles d'une maison de Milton Avenue, à Harlesden.

GROSSE MALLE EN FER

contenant soi-disant des produits chimiques et d'importants papiers qui fut laissée en dépôt chez le démanteur. Ce dernier ne revint plus jamais au client qui devait lui payer une légère redevance pour l'emmagasinement du colis.

Or, il y a quelques jours, il recevait la visite d'une vieille dame, Mme Grégoire, qui lui déclara qu'elle avait pu en découvrir de nouvelles, depuis le 27 janvier, de sa fille, de son gendre Devereux et de ses deux petits-enfants, elle craignait qu'un malheur ne leur fût arrivé. Aussi demanda-t-elle au démanteur de faire ouvrir la malle.

MYSTERIEUSE MALLE

Mais un magistrat seul avait le droit de procéder à cette ouverture. Mme Grégoire n'hésita pas. Elle informa la police qui, vu le mystère planant sur cette étrange disparition, fit droit à la demande de la vieille mère.

DEUX CADAVRES

Épouvantable s'échappait de la malle. Enfin, on parvint à faire une brèche suffisamment grande pour permettre au médecin de regarder. Mais il se recula aussitôt en s'écriant :

DEUX CADAVRES

— Quelle horreur ! une femme et deux enfants sont enfoncés dans cette malle ! C'étaient Mme Béatrice Devereux et ses jumeaux, un garçon et une fille. Les trois cadavres, tout habillés, se portaient encore blessure apparente.

L'ASSASSIN PRESUME

Devereux est un homme d'une taille au-dessus de la moyenne. Il a l'air plutôt sympathique. Voici ce qu'il déclare, relativement à la journée du drame :

UNE MALLE EN FER

Après une scène des plus violentes avec ma femme, et dont les voisins ont

de certainement entendre les éclats, je partis, comme j'en avais l'habitude, avec l'aîné de mes fils, Stanley, âgé de 9 ans.

« Lorsque je regagnai le domicile conjugal, pensant que l'orage était fini, quelle ne fut pas ma douleur, en pénétrant dans ma chambre de voir ma femme gisant inanimée sur le lit, ainsi que mes deux autres enfants.

« Sur une table, était un verre contenant du chloroforme et de la morphine.

Je m'aperçus de la nature de ce poison en constatant la disparition du paquet de ce produit nocif que j'avais mis dans un tiroir.

« Vu la déduction qui régnait dans mon ménage, et attendu que c'était moi qui avais mélangé ces deux poisons, je craignais qu'en révélant la tragédie on ne m'accusât d'en avoir été l'auteur. Je pris le cadavre de ma femme et le mis dans la malle, en ayant soin de le recouvrir des corps de nos deux enfants.

M. Gregory, le père de Mme Devereux, déclare que la nouvelle version de son beau-fils est purifiée.

« Ma fille ! se suicider ! Mais pourquoi ? Elle nous aimait trop et entourait ses enfants d'un amour.

AMOUR TROP TENDRE pour commettre un tel acte. Béatrice était douce, mais elle était douée d'un caractère qui ne permit pas d'admettre un seul instant un semblable récit.

L'autopsie des cadavres a été faite. Vu l'état de décomposition très avancé des trois cadavres, cette opération n'a pu jeter la moindre lumière sur les ténèbres qui planent au-dessus du genre de mort auquel ont succombé les victimes.

ST ANTOINE DE RICHELIEU

Mardi soir, les amis de Mlle Euchariste Collette se réunissaient à sa demeure, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de sa naissance. Non nombreux étaient les vœux pour le bonheur de l'amie que l'on fêtait. Le chant, la musique, la déclaration, remplirent agréablement les heures de la soirée. Mlle Collette fut tout à fait charmante pour ses invités, et fit avec grâce les honneurs de son "home".

« Une vieille s'éleva tout vite, et l'on se sépara très tard, emportant le plus agréable souvenir de cette intime réunion.

Mme Grégoire n'hésita pas. Elle informa la police qui, vu le mystère planant sur cette étrange disparition, fit droit à la demande de la vieille mère.

« Quelle horreur ! une femme et deux enfants sont enfoncés dans cette malle ! C'étaient Mme Béatrice Devereux et ses jumeaux, un garçon et une fille. Les trois cadavres, tout habillés, se portaient encore blessure apparente.

Devereux est un homme d'une taille au-dessus de la moyenne. Il a l'air plutôt sympathique. Voici ce qu'il déclare, relativement à la journée du drame :

Après une scène des plus violentes avec ma femme, et dont les voisins ont

de certainement entendre les éclats, je partis, comme j'en avais l'habitude, avec l'aîné de mes fils, Stanley, âgé de 9 ans.

« Lorsque je regagnai le domicile conjugal, pensant que l'orage était fini, quelle ne fut pas ma douleur, en pénétrant dans ma chambre de voir ma femme gisant inanimée sur le lit, ainsi que mes deux autres enfants.

« Sur une table, était un verre contenant du chloroforme et de la morphine.

Je m'aperçus de la nature de ce poison en constatant la disparition du paquet de ce produit nocif que j'avais mis dans un tiroir.

« Vu la déduction qui régnait dans mon ménage, et attendu que c'était moi qui avais mélangé ces deux poisons, je craignais qu'en révélant la tragédie on ne m'accusât d'en avoir été l'auteur. Je pris le cadavre de ma femme et le mis dans la malle, en ayant soin de le recouvrir des corps de nos deux enfants.

M. Gregory, le père de Mme Devereux, déclare que la nouvelle version de son beau-fils est purifiée.

« Ma fille ! se suicider ! Mais pourquoi ? Elle nous aimait trop et entourait ses enfants d'un amour.

AMOUR TROP TENDRE pour commettre un tel acte. Béatrice était douce, mais elle était douée d'un caractère qui ne permit pas d'admettre un seul instant un semblable récit.

L'autopsie des cadavres a été faite. Vu l'état de décomposition très avancé des trois cadavres, cette opération n'a pu jeter la moindre lumière sur les ténèbres qui planent au-dessus du genre de mort auquel ont succombé les victimes.

Mme Grégoire n'hésita pas. Elle informa la police qui, vu le mystère planant sur cette étrange disparition, fit droit à la demande de la vieille mère.

« Quelle horreur ! une femme et deux enfants sont enfoncés dans cette malle ! C'étaient Mme Béatrice Devereux et ses jumeaux, un garçon et une fille. Les trois cadavres, tout habillés, se portaient encore blessure apparente.

Devereux est un homme d'une taille au-dessus de la moyenne. Il a l'air plutôt sympathique. Voici ce qu'il déclare, relativement à la journée du drame :

Après une scène des plus violentes avec ma femme, et dont les voisins ont

L'ESPIONNAGE DES POISSONS

Un officier japonais s'en va péter au port même de Libau.

IL S'ENFUIT

En oubliant derrière lui un carnet contenant toutes ses observations.

LE FLAIR DES JAUNES

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE) Paris, 28 — Dans quelques jours les flottes russe et japonaise se rencontreront dans une bataille d'où dépendra le salut ou la défaite irrévocable de la Russie dans la guerre actuelle.

Un journal qui paraît à cette occasion, de publier un document qui, depuis quelques semaines déjà est en sa possession :

Ce document a le très grand intérêt de montrer comment l'amiral Rojestvensky, loin d'être dans une situation désespérée comme certains le disent, vient de triompher d'une grande difficulté et s'approche peut-être de la réalisation d'un plan qui peut à bon droit inquiéter le Japon.

« On le représentait encore ne sachant où aller, n'osant ni s'enfuir, ni avancer. Le document japonais nous révèle qu'elle est prête à jouer un rôle considérable et soigneusement préparé. On n'a pu jusqu'ici présent l'empêcher d'exécuter ce point de plan. N'est-ce pas là un présage heureux pour l'avenir ?

L'ESPIONNAGE JAPONAIS Les Japonais sont des maîtres dans l'art de se renseigner sur les forces et les projets de leurs adversaires — et même de leurs amis. Admirablement documentés sur la situation militaire et navale de la Russie avant la guerre, ils ont encore perfectionné, depuis l'ouverture des hostilités, leur service d'espionnage.

L'espionnage nippon a son centre en Angleterre. C'est la légation japonaise, à Londres, qui centralise les renseignements que ses compatriotes se procurent par des intermédiaires, en général allemands ou anglais, et qu'ils vont au besoin chercher en personne, à Paris, Berlin, Anvers, Stettin, Kiel, Hambourg, la Haye, Amsterdam, et même en Russie.

C'est ainsi qu'un capitaine de vaisseau japonais, se faisant appeler Tschuchi, a séjourné plusieurs mois, à la fin de l'année dernière, dans le port de Libau. Se donnant comme négociant arménien, il donnait des leçons de dialecte caucasique et son principal élève était un enseignant de vaisseau moscovite qui devait commander à des marins venus des bords de la mer Noire et de la Caspienne. Ce Japonais, dont on ne se méfiait pas, entra en relations, par l'intermédiaire d'un Allemand avec divers personnages, et même un fonctionnaire de l'amirauté russe. Puis, un beau jour, craignant d'être reconnu, il disparut.

DEMASQUE Mais, dans sa précipitation, le Japonais avait oublié, dans la chambre occupée par lui, un agenda où il avait noté jour le jour, noté ses impressions et analysé les renseignements qu'il recueillait, de divers côtés, sur l'escadre de l'amiral Rojestvensky. Il écrivait à l'Allemand de retrouver et de lui envoyer ce carnet. L'Allemand le retrouva effectivement, mais il ne le remit pas au Japonais.

C'est ce "carnet de notes et impressions" rédigé au jour le jour par un officier japonais, envoyé en mission secrète dans le port militaire russe de Libau, que publie "l'Éclair". Les curieux renseignements recueillis par cet agent secret pourraient être d'une grande valeur. Rojestvensky va-t-elle à Vladivostok ? N'a-t-elle point une autre destination plus dangereuse pour le Japon et quelle est cette destination ? Enfin, l'état-major naval de Tokio n'a-t-il point commis une faute, en laissant se constituer et se concentrer cette escadre ?

Les feuilles de l'agenda, communiquées à "l'Éclair", sont remplies à toutes les dates comprises entre le 14 octobre et le 21 décembre 1904. Jusqu'à présent, tous les événements ont prouvé que l'espion japonais était d'une remarquable précision ; il ne s'est trompé que sur un point : il signalait le départ de Rojestvensky pour la mer de Chine comme devant avoir lieu le 15 mai. Mais il faut admettre l'ingéniosité infinie avec laquelle il a su reconstruire le plan de campagne qu'il eût été celui des Russes.

LE FLAIR DES JAUNES Voici quelques extraits du carnet de l'espion japonais :

"J'ai beau faire et refaire mes calculs, j'ai beau me creuser la cervelle à examiner toutes les hypothèses, je ne pourrais jamais comprendre la raison qui nous a déterminés à surseoir à la descente des fractions séparées de l'escadre russe et à ne pas tenter la guerre navale par un coup d'éclair, par le coup de Nelson à Trafalgar, cherant Villeneuve avant sa jonction avec Ganteaume.

"Togo ne livrerait, d'après ce que j'en ai vu, une bataille générale dans les flots de la mer, s'il était sûr de la gagner. A mon sens, il ne peut pas avoir cette certitude. Dans l'hypothèse d'un corps d'armée, il préférerait risquer la chance non loin de nos ports.

"Quant au plan de Rojestvensky, qui est-il ? Les Russes n'ont pas fait connaissance avec Togo, sans étudier au fur et à mesure sa méthode. Il est prudent, prudent ! Exécutez. Exécutez ! cette prudence, l'amiral russe a fait faire à Rojestvensky cet audacieux tour d'Afrique qui, en face d'un adversaire déterminé est été la ténacité même. Comme il le sait, il a acquis désormais la confiance populaire, ne sera pas dépossédé de son commandement, elle est en droit de supposer qu'il continuera son système de prudente temporisation.

"Elle arrive, dès lors que Rojestvensky a tout le temps de réunir ses escadres, et de les amener aussi près que possible de Togo, sans que celui-ci sorte de son impassibilité. Rojestvensky restera, jusqu'à bout, fidèle au plan qu'on lui a tracé : Effectuer à distance le blocus du Japon."

UNE CRITIQUE DE TOGO "Puisque Rojestvensky exécute — non sans raison, peut-être — l'innocente Togo, il a dû fixer quelque part, dans les mers de Malaisie, le point central d'où il opérera.

"Il a dû d'abord se demander où se trouvait éventuellement le quartier général de l'escadre japonaise, et il a dû voir que Togo se placerait naturellement

LA PRESSE VENDREDI 28 AVRIL 1905

de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'AGRANDISSEMENT DE L'EGOLE SAINT-PIERRE

Nous publions ci-dessus le plan de la nouvelle allonge que le R. I. C. 123, Orléans, a fait construire à l'école St-Pierre, angle des rues Panet et de St-Rose. L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

LA PRESSE VENDREDI 28 AVRIL 1905

de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'AGRANDISSEMENT DE L'EGOLE SAINT-PIERRE

Nous publions ci-dessus le plan de la nouvelle allonge que le R. I. C. 123, Orléans, a fait construire à l'école St-Pierre, angle des rues Panet et de St-Rose. L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

LA PRESSE VENDREDI 28 AVRIL 1905

de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'AGRANDISSEMENT DE L'EGOLE SAINT-PIERRE

Nous publions ci-dessus le plan de la nouvelle allonge que le R. I. C. 123, Orléans, a fait construire à l'école St-Pierre, angle des rues Panet et de St-Rose. L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

L'édifice est en pierre et a 4 étages. Ses dimensions sont de 50 pieds par 50 pieds. Le coût approximatif est fixé à \$25,000.

Le rez-de-chaussée servira de salle de récréation pour les élèves et les trois étages supérieurs seront aménagés pour loger les frères qui enseigneront à l'école St-Pierre.

# COMPTES A L'ABRI

La taxe sur les appareils automatiques n'a atteint pas les compteurs automatiques.

Le règlement Vallières amendant les règlements 236 et 313, concernant les taxes et les licences, a été adopté en 3e lecture, par le Conseil, sans aucun changement, hier après-midi.

L'échevin Vallières a proposé d'amender la clause 14 imposant une taxe sur les machines automatiques, en ajoutant les mots suivants: "Cette section ne pourra pas s'appliquer aux personnes se servant de gazomètres automatiques."

Le maire a ajouté que cet amendement pourrait être adopté même sur la 3e lecture du règlement, pourvu qu'il n'y ait pas une voix dissidente.

Devant l'opposition de l'échevin Ekers l'échevin Vallières a dû retirer son amendement.

HEURES DE FERMETURE DES SALLES DE POOL

L'échevin Lavallée a proposé un amendement pour forcer les salles de pool, de billards, etc., à fermer leurs portes à minuit, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche.

REJET D'UN AMENDEMENT

L'échevin Saint-Denis n'a pas eu la chance d'avoir un amendement pour faire imposer une taxe nominale sur les petites restaurants, "Shop Suay", etc., qui ne sont pas licenciés régulièrement.

ADOPTION DU REGLEMENT

Sur proposition de l'échevin Vallières, secondé par l'échevin Sadler, le règlement a subi la 3e lecture, et il a été déclaré adopté par le maire, l'échevin Couture, dissident.

TELEGRAPHIE

New-York, 28 — Le procès de Mme Josephine Lathrop Noble, accusée du meurtre de son mari, au mois de septembre dernier, à Long Island, s'est terminé par un verdict d'acquiescement.

Est-il coupable?

Trenton, N. J., 28 — Le Dr. W. R. Wright s'est défendu hier de l'accusation d'avoir détourné \$10,000 de fonds de la First National Bank, de Cape May, en faveur de son fils, alors qu'il en était le président.

L'Equipage

Baltimore, Md., 28 — M. Fitzsimmons a demandé à la cour, hier, le renvoi d'un receveur pour la compagnie, il voudrait, en même temps, la nomination d'un comptable qui servirait d'intermédiaire entre les actionnaires et les directeurs, et qui verrait à la distribution équitable des surplus.

La question vénézuélienne

Greenwood Springs, Col., 28 — Le président Roosevelt livra le camp le 8 mai, une semaine plus tôt que la date fixée, et le rendra immédiatement à Washington, il se rendra à Denver, Col., où l'on a fait des préparatifs pour sa réception.

Le secrétaire Loeb est revenu hier du camp, où il a été avec le président d'une conférence qui a duré toute la journée.

M. Loeb a dit qu'il n'y avait rien d'alarmant dans cette visite; cependant, on croit que la situation dans les affaires de Venezuela oblige le président à abréger son campement.

Le secrétaire Taft n'a pas été surpris d'apprendre le retour du président, qu'il s'y attendait déjà; mais cela ne veut pas dire que la question vénézuélienne ait pris une tournure inattendue.

Mort au poste

Rochester, N. Y., 28 — M. Fitzgerald, lieutenant du département des incendies, a été frappé hier soir, aux jambes, par un "Omstead Electric Co.", qui était en feu. Deux autres pompiers sont dans un état précaire.

Mort d'un capitaine

Niagara-sur-le-Lac, 28 — Le capitaine Wm A. Milroy est décédé ce matin, à l'âge de 38 ans. Le défunt a commandé pendant longtemps le steamer "City of Toronto", qui fait le service entre la ville de ce même nom et Niagara. Il était bien connu et très populaire. Son corps sera inhumé à sa localité pendant deux semaines consécutives.

Explosion de gaz

Huntington, W. Va., 28 — L'édifice en briques occupé par les magasins de D. A. Moorman and Co., s'est effondré à la suite d'une explosion de gaz. Plusieurs personnes y compris une jeune femme, sont ensevelies sous les ruines. Les blessés sont nombreux.

Ils perdent la vie

Shanghai, 28 — On croit que plus de 100 Chinois ont perdu la vie dans l'incendie d'un steamer anglais "Yue-Wo", à Lungchow.

La construction

New-York, 28 — On estime que le coût des édifices qui seront construits cette année dans le "Greater New York", sera de \$200,000,000.

OFFRE SPECIALE DE PIANOS HEINTZMAN & CO.

Nous exposons quelques dessins Sherraton, en acajou du Mozambique inusité de bois satiné. Aussi le pur dessin Puritan en acajou brésilien. Le scintille comme dans tous les pianos Heintzman and Co., est la plus pure, visite sollicitée. C. W. Lindsay, 2396 rue Sainte-Catherine, Entrepôts de la partie Est, 1622 rue Sainte-Catherine.

**DAWSON SCOTCH**  
BOIVIR, WILSON & CO. Montreal

## LA QUESTION DU GAZ

LES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION NOMMEE POUR ETUDIER LES RAPPORTS DES OFFICIERS CIVIQUES NE PEUVENT S'ENTENDRE.

Le président Robertson et l'échevin Proulx ont préparé chacun un rapport.

La question de la municipalisation du gaz est venue quelque peu à l'improviste, devant la commission du Feu et de l'Éclairage, hier après-midi.

On se rappelle qu'il y a un couple de mois, les rapports des officiers civils concernant l'établissement d'une usine à gaz municipale, à Montréal, furent référés à la commission du Feu et de l'Éclairage pour étude et rapport.

Or, la commission du Feu et du Gaz, une sous-commission composée du président Robertson et des échevins Proulx et Duquette, pour vérifier les chiffres soumis par les officiers civils.

Cette sous-commission a terminé son travail; mais les membres ne peuvent s'entendre pour préparer un rapport conjoint.

Il appert que le président et l'échevin Duquette ont préparé un rapport, et l'échevin Proulx un autre. Quelle est la nature de ces rapports? Il est difficile de le dire pour le moment, attendu que la commission du Feu et de l'Éclairage a refusé de les prendre en considération, hier après-midi.

L'échevin Proulx voudrait mettre, parait-il, devant le Conseil en même temps que le rapport des officiers civils, une prétendue offre de la compagnie du Gaz, sur laquelle le conseil s'est déjà prononcé, d'après l'échevin Robertson.

Le surintendant de l'éclairage a reçu ordre de consulter les minutes à ce propos, et les membres de la sous-commission ont décidé de se réunir de nouveau aujourd'hui, afin d'essayer de s'entendre pour préparer un rapport conjoint.

C'est le désir unanime de la commission du Feu et de l'Éclairage d'en finir au plus tôt avec cette question. Il a été entendu que la commission se réunira lundi, avant le Conseil, et si la sous-commission n'a pu venir à une entente, toute la question sera renvoyée au Conseil qui en décidera.

## MAISONNEUVE ET LE STREET

LA DELEGATION ENVOYEE A OTTAWA EST SATISFAITE DE LA DEFAITE DU BILL.

M. W. Reid, maire, A. Désilets, F. Lafard, L. Archambault, échevins de Maisonneuve, sont de retour d'Ottawa où ils ont eu une conférence avec Sir Wilfrid Laurier et les honorables Préfontaine et Fielding.

M. A. Désilets, qui est passé à nos bureaux ce matin, nous a fait connaître le résultat de leurs démarches auprès du gouvernement. Ces messieurs ont obtenu pour leur municipalité l'établissement d'un bureau de poste qui sera construit l'an prochain, et un nouveau facteur sera incessamment nommé.

Ils ont enregistré leur opposition aux projets de loi relatifs à la situation de la ville de Maisonneuve au comité des chemins de fer.

Il a été enregistré leur opposition aux projets de loi relatifs à la situation de la ville de Maisonneuve au comité des chemins de fer.

Il a su exprimer avec éloquence les griefs de la municipalité.

M. Désilets a parlé en anglais.

## ASSOCIATION SAINT-GEORGES

À l'assemblée annuelle de l'Association des jeunes gens de l'église Saint-Georges, les officiers dont les noms suivent ont été élus: Président honoraire, l'évêque Carmichael, président, Rev. J. James A. Elliott; premier vice-président, Rev. H. P. Plumtree; secrétaire, R. Wheators; trésorier, M. Lyman Beard.

LA MILICE

Les "Victoria Rifles", au nombre de 345, sous le commandement du col. Wilson ont fait une marche militaire hier soir, et en feront une autre lundi.

PROTEGEZ-VOUS

Qui peut vous dire si vous ne serez pas d'ici à quelques heures victime d'un sérieux accident? Pensez donc qu'en trouvant sur vous le dernier coupon — pourvu que vous ayez rempli les conditions exigées — vos héritiers ont droit à l'assurance gratuite de "La Presse". Le neuvième coupon paraît aujourd'hui.

LA DERNIERE FOIS

Les vases animés seront montrés au Parc Sohmer, dimanche prochain, pour la dernière fois, cette saison. 149-2

SI VOUS PRENEZ DES REMÈDES ORDINAIRES POUR LE RHUME

Il vous faudra un tonique après. Le Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue est des deux combinés et coûte seulement le prix d'un seul, 36 cents pour grande bouteille. r.

## L'INSPECTION DES CHAUDIERES

L'INSPECTEUR CHAMPAGNE REND COMPTE A LA COMMISSION DU FEU ET DE L'ÉCLAIRAGE DES OPERATIONS DE SON DEPARTEMENT DURANT L'ANNEE 1904.

Le rapport constate qu'il ne s'est pas produit d'explosions par la vapeur dans les limites de la ville dans le cours de l'année dernière.

L'inspecteur des chaudières de la ville, M. O. Champagne, a présenté hier son rapport annuel pour l'année 1904, à la commission du feu et de l'éclairage, dont relève son département.

C'est le 25e rapport annuel du département de l'inspection des chaudières. L'inspecteur rend compte de la besogne accomplie comme suit: visites d'inspection, 1542; inspections internes et externes de chaudières, 836; visites spéciales, 203; essais hydrostatiques, 787; essais hydrostatiques, 123.

Le résultat de ces diverses inspections a été: Chaudières condamnées comme dangereuses, 11; chaudières trouvées défectueuses, 133.

Durant l'année 1904, 100 chaudières ont été installées à Montréal, dont 11 de seconde main. L'inspecteur a aussi employé 400 avis à propos de la nuisance de la fumée et il a écrit 727 certificats. Sur 645 candidats qui se sont présentés pour obtenir leur certificat d'ingénieur, 548 ont subi les examens avec succès, et 97 ont échoué.

M. Champagne constate que vers la fin de l'année les plaintes contre la nuisance de la fumée ont diminué grâce aux efforts faits par les manufacturiers pour se conformer aux règlements. Il y a eu 27 poursuites de prises en cour du recorder. Dans son rapport, l'inspecteur des chaudières est heureux de constater que les pompes à incendies sont en parfaite condition et la nouvelle pompe à vapeur dont s'est enrichi le département du feu, donne entière satisfaction.

Entre autres services rendus aux autres départements, M. Champagne cite: deux rapports faits à la commission de l'eau sur la condition des tuyaux de saignée, et un autre rapport sur les spécifications relatives aux nouvelles chaudières; un rapport spécial au conseil sur le coût approximatif de la construction d'une usine à gaz municipale, y compris sa location et le prix de revient du gaz.

En terminant, M. Champagne est heureux de proclamer qu'il ne s'est produit aucune explosion ni accidents d'aucune sorte, par suite de l'emploi de la vapeur dans les limites de la ville, en 1904.

## PROTEGEZ-VOUS

Qui peut vous dire si vous ne serez pas d'ici à quelques heures victime d'un sérieux accident? Pensez donc qu'en trouvant sur vous le dernier coupon — pourvu que vous ayez rempli les conditions exigées — vos héritiers ont droit à l'assurance gratuite de "La Presse". Le neuvième coupon paraît aujourd'hui.

## SERVICE MONTREAL-VALLEY-FIELD

Chemin de fer du Grand-Tronc. À partir du 1er mai 1905, le service suivant sera en vigueur entre Montréal et Valleyfield via le Grand-Tronc et le Canada Atlantique: Quitte Montréal tous les jours à 8 h 40 a.m., 9 h 30 a.m., 4 h 10 p.m., tous les jours de 5 h 15 p.m., les jours de semaine. Au retour, quitte Valleyfield à 8 h 00 a.m., 8 h 55 a.m., les jours de semaine et 10 h 10 a.m., 149 p.m., 5 h 20 p.m., à tous les jours. Pour informations et tables d'horaires s'adresser aux agents du Grand-Tronc. r

## COMMON SENSE

Tue et détruit les rats et les souris. Les annihile chair et os. Pas de mauvaise odeur. Pas de danger de s'en servir. Tous les pharmaciens, ou 381 RUE QUEEN, WEST, TORONTO. 186-M70

## HENRI DUBORD MARCHAND TAILLEUR

1399 RUE STE CATHERINE

Tweeds pour Complets, dans les plus belles couleurs. Splendides Tweeds Anglais, tissés dans les meilleures fabriques. SATISFACTION GARANTIE

Déménagés à 21 RUE St Antoine

Le vieux proverbe dit que "trois déménagements valent un incendie", mais après avoir déménagé trois fois en quatre ans, nous maintenons installés en permanence dans un édifice plus commode, 21 rue Saint-Antoine, depuis vingt ans, nous n'avons eu une aussi grande variété de styles nouveaux en véhicules légers de tous genres, voitures pour la route, la promenade, les affaires et pour la famille. Bandages en caoutchouc massif, à cousin et pneumatiques. Ce qui y a de mieux en fait de matériaux, styles et mécanisme. Aussi voitures express, torpilles, wagons lourds, torpilleurs et voitures d'entrepreneurs d'une douzaine de styles et modèles. Venez vous convaincre, nous avons la plus grande variété de voitures à roues, aux plus bas prix au comptant, qu'on ait jamais vues en cette ville. N. J. LATIMER & CO. 21 rue St Antoine. 149-2

# Dernier Jour



Demain sera le dernier jour d'existence de notre magasin situé 1351 rue Sainte-Catherine, (entre Panet et Plessis). Il y aura quoi vous faire plaisir par nos immenses réductions.

Toute la balance du stock doit s'écouler demain.

Comme avantage tout particulier aux collectionneurs de timbres, nous les donnerons en double, à ceux qui nous apporteront cette annonce à notre magasin rue Ste Catherine et feront un achat DOUBLE, \$2.00 de timbres gratuitement.

Si maintenant, avec des réductions toutes spéciales à l'occasion de notre départ et avec autant d'autres avantages que nous offrons, nous ne sommes pas occupés à nous faire suer à grosses gouttes, il serait donc inutile de se mêler de faire du commerce.

Nous donnerons aussi demain des timbres en double à tous nos autres magasins.

**LaSalle** 1351 Ste Catherine, 355 Rachel, 651 Avenue Mont-Royal, 2197 St Laurent, Localité chez J. O. GAREAU, Marchand de Nouveautés

# CIE CUDDY & BRODEUR

**\$1.50**  
Pour un SERVICE DE TOILETTE (Pot et Bol)

Dessins: bleu, vert, rose, brun, en pierre anglaise.

**\$4.25**  
Pour un Service à Dîner

68 morceaux, dessins verts, en pierre anglaise.

**\$3.25**  
Pour un Service à Dîner

66 morceaux, en faïence blanche.

On ne mange plus dans du ferblanc quand on achète un service à dîner parfait pour \$3.25

\$2.00 pour un service de toilette, 10 morceaux, en couleur, valant \$2.50.	\$4.75 pour un service à dîner, 51 pièces, en pierre de couleur bleu, valant \$5.50.
\$3.00 pour un service de toilette, 10 morceaux en couleur, doré, valant \$3.75.	\$5.00 pour un service à dîner, 51 pièces, en semi-porcelaine, bleu ou vert, valant \$6.00.
\$3.50 pour un service de toilette, 10 pièces, en couleur, enluminé en or, valant \$4.25.	\$5.00 pour le même service, doré, valant \$7.50.
\$4.00 pour un service émaillé en couleur, valant \$5.00.	\$7.00 pour un service émaillé vert et or, 24 pièces, valant \$9.00.
\$3.75 pour un service bleu foncé, 10 pièces, enluminé en or, valant \$5.00.	\$9.00 pour un service bleu foncé et doré, valant \$10.00.
Services à \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$7.00, \$8.00, \$9.00, \$10.00, \$15.00.	Choix considérable de services à dîner aux prix suivants: \$10.00, \$12.00, \$12.50, \$13.50, \$14.00, \$15.00, \$17.50, \$18.00, \$20.00, \$22.50, \$25.00 à \$75.00.
Services blancs en pierre, pour \$1.10.	

NOS ARTICLES POUR CADEAUX DE NOCES sont admirés de tous les visiteurs. Tels que: Statues en Bisque, Verre Taillé, Vases, Tête à Tête, Lampes, Verre de Bohême, Porcelaine, Services à Fruits.

À Nos Deux Magasins:  
1513 STE CATHERINE (Pres Amherst) Gros et Détail. 233 SAINT-LAURENT (Pres Ste Catherine).  
EMBALLAGE GRATUIT ET BIEN FAIT.

**NOS PEINTURES PREPAREES**

Donnent toujours satisfaction, vous n'avez pas besoin d'un peintre, n'importe qui peut les poser, elles couvrent plus que toutes autres, ne s'écaillent pas, résistent à l'ardeur du soleil, ne changent pas et coûtent peu.

PEINTURES SPECIALES pour intérieur et extérieur de bâtiments, pour plancher, pour meubles, etc.

VERNIS pour tout usage.

PEINTURES EMAILLEES.

TEINTURES AU VERNIS.

PINCEAUX ET BROSSES de toutes sortes, etc., au plus bas prix.

L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent (2ème porte de la rue Craig).

## AVIS DE DEMENAGEMENT

THE AMERICAN HORSE REPOSITORY  
19 RUE SAINT-MAURICE  
GEO. CLIMIE, propriétaire, déménagera le 1er MAI au No 110 RUE SAINT-ETIENNE

Et sera désormais connu sous le nom de CANADIAN HORSE REPOSITORY  
Et recevront à cette occasion un grand nombre de chevaux qui seront mis en vente immédiatement.  
Chevaux de Harnais, Chevaux de Selle, Chevaux d'Ecurie de Louage, Chevaux d'Express, Chevaux de Travail, Chevaux de toute sorte.

Acheteurs de chevaux venez nous voir avant d'acheter, vous trouverez de GRANDS AVANTAGES.  
GEO. CLIMIE, Propriétaire du Canadian Horse Repository.  
110 RUE ST ETIENNE, GRAND TRUNK STOCK YARDS, POINTE ST CHARLES. TEL. MAIN 2993

## UN COIN POUR LES ENFANTS.

— QUE RENFERME-T-IL ?  
Jolies petites robes en cachemire avec empiècement et manches alvéolés, quelques-unes garnies de dentelle, d'autres de broderie de cachemire.

Costumes pour fillettes (blouse matelot), garnis de galon; jupes amples plissées.

Manteaux d'enfants — toutes les couleurs, toutes les dimensions et tous les styles, plusieurs sont faits à New-York.

Costumes de garçonnets — la sorte que les mères achètent — nous continuons à les vendre.

Dans ce coin des enfants de notre rayon des manteaux, nous avons tous les costumes dont peuvent avoir besoin les garçons jusqu'à l'âge de 14 ans. Parents, vous êtes invités à venir habiller vos enfants ici.

COSTUMES DE GARÇONNETS, \$3.00.  
Quelques costumes en tweed à vendre samedi matin, si c'est possible; quelques lots variés, style Norfolk, de différentes couleurs, mais de toutes les dimensions, pour garçons de 5 à 15 ans. Prix antérieurs: \$3.75 à \$5.50. Samedi, chacun \$3.00

OFFRE SPECIALE DE BLOUSES (Annexe)  
Belles blouses en lin blanc, devant garni de 4 rangées de belle insertion de broderie et de larges remplis sur le buste, 6 larges remplis en arrière, poignets en broderie, manches rigides, dimensions 32 à 40; valant bien \$1.50. Un achat heureux nous permet de les offrir, samedi, à \$1.00 chacune.

BOULEMMENT DES ARTICLES EN CUIR (Res-de-chaussées)  
Après les ventes très considérables que nous avons faites, il ne serait peut-être pas hors de propos de faire une petite vente d'articles en cuir. Dans ce but, nous avons choisi 100 articles désoassés — sacoches de dames, nécessaires de toilette, écrins à bijoux, services manières, bûvards, portefeuilles et boîtes à manchettes. À des prix variant de \$5.00 à \$12.00, que nous vendrons, samedi, au prix nominal de, chacun, \$2.95

POUR RENDRE POPULAIRE LE BAYON DES ARTICLES DE TOILETTE.  
Nous offrirons du parfum Tréfle incarné de Fiver ordinairement vend 75c l'once. Samedi à 40c l'once.

COLLETS "BUSTER BROWN" 10c  
Nous avons reçu une autre cargaison de collets "Buster Brown", garnis de broderie suisse blanche, valant 25c. À vendre, samedi, à 10c.

SOUS-SOL  
Nous allons pousser avec vigueur, samedi, notre boulevardement d'articles de toilette pour hommes.

COMBINAISONS en balbrigan pour hommes, 700  
COMBINAISONS en laine naturelle, prix régulier, \$1.50, samedi, \$1.00

COMBINAISONS en laine naturelle, prix régulier, \$1.50, samedi, \$1.00  
CHEMISES DE NUIT en flanelle, prix régulier, 50 cents, samedi, 35 cents

CHEMISES DE NUIT en flanelle, prix régulier, 50 cents, samedi, 35 cents  
CENTIMÈS EN CUIR de toutes sortes, prix régulier, 60 cents à \$1.25, samedi, 40 cents

CASQUETTES nouvelles marchandises, prix régulier, 25 à 35 cents, samedi, 15c  
CASQUETTES, prix régulier, 35 à 50 cents, samedi, 17c  
CASQUETTES, prix régulier, 50 à 75 cents, samedi, 30c

CHEMISES, toutes tailles en formes, deux lots: Lot No 1. Prix régulier, de 25 à 50 cents, samedi, 15c  
Lot No 2. Prix régulier, de 50 cents à \$1.00, samedi, 30c  
ECHANTILLONS de vestons de fourrure, prix régulier de \$10.00 à \$20.00, samedi, \$2.50

IMPERMEABLES, prix régulier, \$5.75 à \$4.50, samedi, \$3.75  
PARDESSUS pour le bas et les manteaux temps, double avantage, Grandeur, 54, 56, 58, Prix régulier, \$9.50, samedi, \$8.50

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

## PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée 7-84 qui, demandée au Brevet de l'inventeur qui vous sera envoyée gratis par M. J. A. Surveyer, 6 rue St Laurent, Montréal (édifice New York Life, Montréal) et 407 G Street, Washington, D. C.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, demandeur sera fait d'inscrire l'acte d'incorporation de "The City Canadian", afin d'augmenter la valeur annuelle de ses immeubles, de prélever sur ses membres à vie une contribution annuelle, et d'obtenir tous autres pouvoirs nécessaires pour arriver à ce but.  
Montréal, 14 avril 1905.  
FELISSIER, WILSON ET ST PIERRE, 140-20 Procureurs au dit Club.

MILTON HERSLEY, M.A.Sc. (McGill) Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste, C. P. R., analyses pour le public.  
416 Rue St Jacques, MONTRÉAL

LA SESSION FEDERALE

ECHOS D'UNE JOURNEE MONOTONE—REPRISE DES DEBATS SUR LE BILL DES NOUVELLES PROVINCES—LE VOTE D'HIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE). Tribune des Journalistes, 28. — C'est désolant. A part les commentaires que nous pouvons faire sur ce qui se passe ailleurs que sur le parquet de la Chambre, il n'y a pas de quoi faire un bon paragraphe sur les deux séances d'hier. Voyons en deux mots ce qu'il s'est fait de nouveau hier. D'abord, le chef de l'opposition a interpellé le Premier Ministre pour savoir si l'hon. M. Sutherland, ministre des travaux publics, qui est dangereusement malade, a résigné. Réponse: Non.

Autre question de l'hon. M. Borden pour savoir quand le gouvernement doit remplir la vacance qui existe depuis 16 mois à la Cour Suprême. Réponse: En temps opportun. Troisième et dernière question du chef de l'opposition, pour savoir si le colonel Wood a été nommé commissaire du Yukon. Réponse: Temporairement.

M. Mackenzie, député libéral de Bruce-sud, Ont., fit motion pour que le rapport du sous-ministre de l'Agriculture chargé d'étudier la question de discrimination des taxes des chemins de fer relativement aux produits de la ferme, soit retiré à la Commission des chemins de fer pour que celle-ci fasse une enquête minutieuse, laquelle un long débat au cours duquel on entendit la répétition des griefs déjà mis devant la Chambre sur cette question. Finalement, après bien des discours, la motion fut adoptée, à l'unanimité, et le débat sur le bill de la province d'Alberta fut repris par M. Archie Campbell, député libéral de Yorkton qui prononça un discours très pratique et vigoureux en faveur de la mesure ministérielle.

M. Campbell fut suivi de M. Lalor, député tory de Haldimand et Monck qui parla pendant toute la soirée sans nous apprendre rien de nouveau.

Voici la liste corrigée de ceux qui ont voté hier sur le bill du Park and Island, au comité des chemins de fer. Ont voté en faveur du bill: MM. Archambault, Barker, Bergeron, Bickerdike, Bourbonnais, Bruneau, Bureau, Carvell, Clarke (Essex), Copp, De Hais, Derbyshire, Desjardins, Elson, Emerson, Eshier, Fumeloux, Forget, Fortier, Geoffroy, Girard, Grant, Gauthier, Johnston (Cape Breton), Kennedy, Laurence, Lavergne (Drummond et Arthabaska), Leonard, McCarthy (Calgary), McCarthy (Simcoe), McCall, McIntyre, Marcell (Bonaventure), Maynard, Monk, Parnelle, Parent, Préfontaine, Proulx, Ross (Yale Caribou), Roussseau, Savoy, Telford, Turgeon.—Total, 44.

Ont voté contre: MM. Avery, Barr, Bennett, Blain, Bédard, Brabazon, Brown, Brown, Calvert, Campbell, Chisholm, Christie, Clements, Cochran, Cookshutt, Costigan, Devlin, Dubouché, Finlay, Fitzpatrick, Fowler, Gauthier, Gervais, Gordon, Gunn, Guvrie, Hall, Henderson, Herron, Hughes (Victoria), Hunt, Ingram, Johnston (Lambton), Lamont (Lancaster), Lapointe, Laurier (Assomption), Lavergne (Montmagny), LeGuerrier, Lemieux, MacPherson, McCall, McIsaac, McLean (Queens, I. P. E.), Miller, Northrup, Perley, Porter, Ratz, Roche (Marquette), Sproule, Staples, Stewart, Stockton, Talbot (Bellevue), Tobin, Walsh, Wilmut, Wilson (Russell), Wright (Muskego).—Total, 60.

NOTES DE LA SESSION

La Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

de la Cie du Grand Tronc Pacifique a déposé des plans pour l'expansion de certaines propriétés appartenant à une réserve de sauvages, sur l'île Kai Wan, dans l'océan Pacifique, en rapport avec le terminus du transcontinental.

Une délégation de Maisonneuve a eu une entrevue avec quelques membres du gouvernement qui ont promis de prendre deux de ses demandes en considération. Les députés s'opposent au privilège demandé au Parlement par la compagnie des tramways de Montréal de traverser les rues de Maisonneuve sans obtenir l'autorisation de la municipalité et de plus veulent que le gouvernement construise un bureau

Complets de Printemps A MOITIÉ PRIX

Le changement que nous faisons dans notre commerce, signifie une grosse épargne pour vous. Il faut vous dire qu'il nous faut écarter tout le stock que nous avons actuellement — voilà vers le premier pas vers ce changement. Nous avons commencé le balayage complet par ces offres spéciales. Complots sac en tissus noirs, bleus et en mélanges de tweeds. Valant \$10, \$12 et \$15, pour \$5.00. Complots sac en tissus noirs, bleus et mélanges de tweeds. Valant \$12, \$15 et \$18 pour \$7.50. La chance vous est offerte d'acheter de si beaux habillements à cette saison. Ne la manquez pas.

CLOTHING CLEARERS, Limited 231 rue St Laurent, 3506 rue Notre-Dame.

LA SECURITE PUBLIQUE

L'INSPECTEUR DES BATIMENTS RECOIT ORDRE DE LA COMMISSION DU FEU DE FAIRE RESPECTER TOUTE QUE COUTE LES REGLEMENTS RELATIFS A LA PROTECTION DES EDIFICES CONTRE LES INCENDIES. Les délinquants seront traduits en Cour après un avis de 30 jours.

CASSE TETE CHINOIS

Le Procès des Cinq Jaunes ACCUSÉS DE TENTATIVE DE MEURTRE. Le juge Choquet a continué le procès de Pang, Fot, Wing, Yoi et Foo, hier après-midi. Le témoin principal a été Joe Pang, cigariier, le chef de la société secrète chinoise de la ville. Cette société est basée sur les principes ordinaires de la mutualité. Elle est secrète comme toutes les autres sociétés, mais le serment d'engagement par les membres ou les officiers à cacher un délit criminel qui aurait été commis dans la loge, Pang ne avait attiré Fong dans un guet-apens, le soir de la Saint-Patrice. Il est venu à la loge avec un policier qui fut appelé pour arrêter Fong qui avait été pris, dit le témoin, en flagrant délit de cambriolage dans la chambre du trésor. Le coffre-fort contenait trois cents dollars et les papiers de la société. Pang admet avoir dicté la lettre qui a été traduite par l'interprète Les Che. Cette lettre a été envoyée aux Etats-Unis et partout au Canada, pour prélever des fonds afin de payer les frais de défense du procès actuel. Celui qui a copié cette lettre est à Ottawa. Pang n'a jamais déclaré, à une réunion de loge, qu'il refusait protection à George Fong. On a trouvé, dans le coffre-fort, un bordereau accusant une recette de \$80, dont \$10 en collections et \$70 en recettes de jeu. Les témoignages sont très contradictoires. La preuve sera terminée cet après-midi.

FEU M. CALIXTE N. VALIN

Les funérailles de M. Calixte N. Valin, président de l'union des briquetiers, ont eu lieu ce matin. Le deuil était conduit par MM. Calixte, Arthur et Emilie Valin, ses fils; Adolphe Leblanc, son beau-frère; Jean Desrosiers, Joseph Guimond et Gédéon Bergeron, ses gendres; Édouard Leblanc, Jean Leblanc, Louis Sigouin, Olivier Deguire, J. A. Vallancourt, Joseph Deguire et le notaire Bourdeau, ses cousins. Dans le cortège, on remarquait MM. Alfred Charpentier, le vice-président de l'union des briquetiers; Henri Oudet, le vice-président; P. Monette, secrétaire-archiviste; H. Bernier, secrétaire-correspondant; P. Laurent, secrétaire-financier; Clovis Morin, trésorier; Achille Turmain, secrétaire-archiviste de l'union locale, No 286, des cordonniers; M. Charles Wand, Henri Bourdon, rédacteur ouvrier à "La Presse"; Octave Bélanger, Fred. Rochon, Fred. Charette, J. Deschatelets, Ex. Paquette, Joseph Brousseau, T. Major, O. Archambault, E. Racette, N. Robillard, H. Bécubé, A. Brien, G. Blanchard, Davy Giroux et une foule d'autres. C'est le Rév. M. Joseph Jodoin qui fit la levée du corps et qui chanta le service. Parmi les envois de fleurs, on remarquait une couronne envoyée par l'union des briquetiers.

SYNDICAT DE FROMAGERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE). Arthabaska, 28 — Samedi dernier, une assemblée du syndicat des fromagers du comté de Wolfe a été tenue à Notre-Dame de Ham. Plusieurs membres du syndicat assistaient à cette assemblée, afin de nommer des officiers pour la saison 1905. Les membres suivants ont été élus: président, M. P. X. Demers; vice-président, M. J. Lavertu; directeurs: MM. H. Roux, M. Côté et L. Morrissette; sec.-trés., M. A. Provencher. M. J. A. Levasseur a été réélu comme inspecteur du syndicat.

PROTEGEZ-VOUS

Qui peut vous dire si vous ne serez pas d'ici à quelques heures victime d'un sérieux accident? Pensez donc qu'en trouvant sur vous le dernier coupon — un pourvu que vous ayez rempli les conditions exigées — vos héritiers ont droit à l'assurance gratuite de "La Presse". Le neuvième coupon paraît aujourd'hui.

C'EST UN CANADIEN

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE). Ashland, N. H., 28. — Le nommé John Young alias Sawyer, qui a été assassiné à Whitefield, est un Canadien français, dont la famille demeure ici, à Ashland, N. H. Son véritable nom est Jean Dion, et il était de 19 ans. Le corps a été transporté à Ashland, et la sépulture a eu lieu hier matin.

VOYEZ

Voyez à la colonne d'amusements pour détails de l'excellent programme du Parc Sohmer, dimanche prochain. 140-2. PIANOS POUR VILLEGIATURE. On devrait nous donner d'avance les commandes de pianos pour villégiature afin d'éviter tout désappointement. Taux raisonnables. C. W. Lind, agent, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 147-3.

VENEZ NOUS CONSULTER POUR VOS CHAUSSURES

NOUS PRENONS PLAISIR A SATISFAIRE LES GOUTS LES PLUS EXIGEANTS, ET NOUS AVONS D'EXCELLENTE RAISONS POUR AGIR AINSI.

Premièrement—Une chaussure seyant bien procure une satisfaction et un confort indescriptibles. Deuxièmement—Nous nous faisons un devoir de découvrir les difficultés que vous éprouvez à vous bien chauffer et nous nous faisons un devoir d'y remédier. En suivant cette ligne de conduite à la lettre nous sommes arrivés à développer la chaussure la plus parfaite en existence. Troisièmement—L'insuccès des autres à atteindre ce but a ajouté à notre réputation déjà faite et servi à grandir notre commerce. SI VOUS AVEZ DES IMPERFECTIONS AUX PIEDS, VENEZ NOUS VOIR, NOUS SAURONS VOUS SATISFAIRE.

CHAUSSURES POUR TOUS LES GOUTS ET POUR TOUS LES BESOINS. Depuis la délicate chaussure de toilette pour bals jusqu'à la lourde chaussure de travail. Chaussure Oxford pour la rue dans tous les cuirs et les couleurs en vogue.

Prix: \$3.50 et \$5.00 BOSTON SHOE STORE 2325 rue Ste Catherine. MONTREAL. Magasin à Toronto, 106 rue Yonge.

CHAPEAUX-CHAPEAUX LISEZ NOTRE MOTTO Nos Chapeaux sont les Meilleurs. Notre commerce de chapeaux augmente tous les jours. Donc, nous avons donné et nous donnons satisfaction à notre immense clientèle. Nous sommes les seuls à Montréal qui vous donnons les valeurs, les couleurs et les formes correctes de chapeaux—Demandez notre chapeau spécial LE CHARLEROI La dernière Nouveauté sur le Marché Aussi: CHAPEAUX CHRISTY, STETSON ET BORSALINO. Achetez directement des manufacturiers Nous vous donnons au même prix qu'ailleurs. 40 p.c. Meilleure Valeur CHAS. DESJARDINS & CIE, 1533-1541 rue Sainte-Catherine Les plus Grands Marchands de Chapeaux du Monde

LA NAVIGATION

LES COMPAGNIES DE NAVIGATION SONT FORT EMBARRASSEES AU SUJET DES QUAIS. Le port est actuellement dans un état embarrassant pour les agents maritimes. Neuf des quinze quais importants ne peuvent être utilisés immédiatement par cause de la construction des hangars permanents. Les travaux se font lentement. Un officier intéressé disait, hier soir: "Si nous ne pouvons avoir les quais quand la navigation sera devenue active, il nous faudra aller à Hochelaga, en bas du Parc Sohmer. Ce ne sera pas très commode pour les marchands. La saison promet d'être très active et il nous faudrait certainement de meilleures accommodations." Les agents maritimes désirent se servir des quais du deuxième groupe d'ici à ce que le premier soit parachévé.

NOMINATION DE M. A. A. ALLAN

M. Andrew A. Allan vient d'être nommé représentant de la Shipping Federation au nouveau bureau du pilotage; le com. Spéant représentera le département de la marine et des pêcheries, et les pilotes seront représentés par M. Gauthier.

LA PLUS GROSSE CARGAISON DE SUCRE

Le "Montauk", ligne Elder-Depmeyer, est parti de Mauricie, le 18 avril, avec 6,000 tonnes de sucre pour le Canada. Ce sera la plus considérable cargaison de sucre qui aura été apportée jusqu'ici. Le "Montauk" doit prendre 40 jours à faire le trajet.

NAVIGATION INTERIEURE

Le "H. M. Pellatt", ligne Montréal and Lake Superior, partira le 3 mai, pour les lacs d'en haut. Ce sera la première départ et il sera immédiatement suivi du "Lake Michigan", en route pour Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires.



LES JEUNES MERES et spécialement celles qui sont pâles et faibles par la venue d'un bébé, ont besoin des effets toniques et stimulants de ce grand tonique, "Vin Saint-Lehon". Il tonifie la digestion—rend abondante l'alimentation du bébé—chasse la dépression et la langueur—adoucit et calme les nerfs surexcités—augmente l'appétit et amène un profond sommeil réparateur. Bien différent de nombreux autres vins, le "Vin Saint-Lehon" convient parfaitement aux femmes—et ne dérange pas la digestion. Il est connu dans toute l'Europe, et est prescrit par tous les médecins de tous les pays connue comme étant un tonique idéal. Un verre dans les pharmacies, épiceries et hôtels. F. X. ST-CHARLES & CIE Epiciers en Gros et Importateurs de Vins Montréal. Seuls agents pour le Canada.

GRATIS. Un magnifique calendrier du Vin St Lehon, valant 20c, sera adressé gratis par la maille à quiconque nous fera parvenir la capsule recouvrant le bouchon de la bouteille St Lehon.

Non! Jamais j'aurais cru pouvoir cirer moi-même mes chaussures, avant d'avoir essayé 2 dans 1. Cela prend rien qu'une minute, le matin, avec le cirage noir ou tan. C'est un vrai plaisir que de pouvoir cirer ses chaussures à son goût et surtout de ne pas perdre son temps chez le cirer de bottes. Noir et tan—10 et 25 cents la botte et 15 cents pour les tubes à pression. Chez tous les marchands.

Spécial pour cette Semaine seulement. Ayant acheté un assortiment considérable d'Horloges de 8 jours, nous les vendrons à prix réduits, aussi une ligne complète de coutellerie. Joints plaqués en or, garantis pour 20 ans, pour dames et messieurs. Depuis 50c à \$2.00. VENEZ NOUS VOIR LOUIS H. RESNIK, 3119 Notre-Dame, STE CUNEGONDE. 104-4

LAXATIVE ET SEDATIVE. La présence de Bromure de Soude dans l'Eau Caledonia Beaver, extraite de la nouvelle source à Caledonia, lui donne une valeur toute spéciale, au dire des médecins. INSISTEZ DONC POUR AVOIR "MARQUE" L'EAU COLEDONIA BEAVER". Embouteilleurs: Rowan Bros & Co., Montréal—J. H. BRYANT, Sherbrooke. (1)

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Epicerie et provisions, Médicines patentées, Papeterie, etc.

SIROP D'ANIS GAUVIN. Il est souvent difficile de soulager les douleurs du Bébé qui fait ses dents, cependant la chose vous sera facile si vous vous servez de ce Sirop d'Anis Gauvin. La douleur disparaîtra dès la première dose et le Bébé s'endormira d'un sommeil calme et bienfaisant. EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

UN LIVRE DE L'ABBE DUGAS. L'abbé G. Dugas vient de publier à la librairie Beauchemin, un nouveau volume extrêmement intéressant, intitulé "Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des 310 à la Rivière Rouge en 1859". Le livre s'adresse à tous ceux qui veulent se renseigner sur l'histoire de leur pays, car il est écrit par un témoin oculaire. C'est un ouvrage très précieux au point de vue documentaire, écrit dans une langue facile et aimable, qui en rend la lecture très attrayante. Plusieurs points historiques obscurs sont admirablement expliqués et mis en lumière, et nous devons être reconnaissants à l'abbé Dugas des informations qu'il nous prodigue. Nous avons déjà fait un accusé de réception de cet ouvrage, mais nous croyons qu'il mérite plus qu'une simple mention, c'est pourquoi nous y revenons aujourd'hui.



**COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS**

**RAYON DES MANTEAUX**

**Imperméables de Dames**

Notre stock d'IMPERMÉABLES DE DAMES ET DE DEMOISELLES est maintenant complet et comprend les dernières productions de Londres, confectionnées dans les plus beaux tissus, TRÈS LÉGER, TRÈS COUVERT, WATER-COORD MOU ET SOIE GLORIA, de toutes les nuances; aussi :

IMPERMÉABLES D'ENFANTS, en drap ouvert à rainures étroites, nuances: gris, tan et brun clair, toutes les dimensions.

**Rubans**

Nous venons de recevoir des RUBANS DE DRESDE, 9 pouces de large, fond Lilas, nil, azur, crème, blanc.

Assortiment considérable de RUBANS DE FANTAISIE, toutes les largeurs, effets à rainures, à pois, de l'Alsace.

RUBANS ÉTROITS EN VELOURS ET DE DRESDE, demi-pouce de large.

**Spécial**

RUBANS EN SATIN DUCHESSE POUR LE COU, toutes les plus jolies nuances, 2 1/2 la verge. Valeur supérieure.

RUCHE DE SOIE DE COULEUR À CHAPEAUX, pour chapeaux d'enfants, couleurs: carmin, brun, bleu, vert.

RUBANS DE TAFFETAS LARGES pour chapeaux, toutes les nuances.

NOUVEAU CATALOGUE DE PRINTEMPS ILLUSTRE ENVOYÉ GRATUITEMENT À N'IMPORTE QUELLE ADRESSE

**HENRY MORGAN & CO. Montréal.**

**Le Sel Windsor** est tout sel, — des cristaux purs, nets, et rien que du sel.

**AUVENTS**

Téléphonez-nous, notre voyageur est à votre disposition

Bell Main 3330  
Marchands 137

Nos Auvents à Rouleaux sont les plus perfectionnés.

La Cle d'Auvents des Marchands,  
1477 NOTRE-DAME.

**"L'HOMME AU COMPTOIR"**

de l'épicer, si vous demandez ce qu'il y a mieux, vous vendra la farine "Five Roses" et le "Breakfast Food", car il voudra garder votre clientèle.

Lake of the Woods Milling Co. Limited

**PARSIFAL AU THEATRE HIS MAJESTY**

Une grandiose et impressionnante cérémonie religieuse dans une cathédrale et nos scènes payennes de la décadence romaine, voilà à peu près ce que nous suggère Parsifal, le drame sacré de Richard Wagner, qui a été représenté hier soir au théâtre His Majesty. L'œuvre est l'une des plus originales et des plus étranges qui soient sorties du génie humain, et par moment elle atteint au plus haut sublime.

Comme spectacle, Parsifal est de toute beauté. Soit qu'il nous fasse assister au cérémonial liturgique de la cène chez les chevaliers du Saint-Graal, ou qu'il nous introduise dans les merveilleux jardins entourant le palais du magicien Klingsor, qui rappelle un peu ceux d'Armide dans le Jéhucim de l'opéra de Tarsis, il impose une admiration par la grandeur et le charme de ses tableaux.

Comme idée, Parsifal a ce défaut d'être un pâle copie de saint sacrilège de la messe, entremêlé de scènes profanes. C'est donc dire qu'entre l'œuvre de Wagner et les cérémonies qu'il imite, il y a toute l'incommensurable distance qui sépare l'humain du divin.

La légende de Parsifal est empruntée à "Petresval", un des plus longs romans du cycle de la Pègre ronde, mais elle n'est pas la reproduction exacte. Le personnage de Kundry est tout entier de l'invention de Wagner, et ne doit que son nom à "Coudrie, la sorcière", de Wolfram. "Klingsor" est un magicien qui a voulu être roi du Saint-Graal. Débauché, parvenu à l'âge de pour observer la règle de chasteté de l'ordre, s'est fait cougner. Mais les chevaliers Amfortas pour leur roi. Depuis ce temps, Klingsor médite la perte du Saint-Graal; il a installé près du domaine un jardin merveilleux où errent des femmes séduisantes, Amfortas a succombé un jour à l'attrait de ces femmes, et le magicien, en prévoyant le mal, a dérobé la plus précieuse relique de l'ordre, la lance qui perce le flanc du Sauveur sur la Croix. Quant à Kundry, c'est une hallucinée bizarre, qui a deux phases. Elle est d'abord une jeune fille au teint rose, elle se repent, elle appartient à Klingsor, qui au moyen d'un sort magique lui a enlevé sa virginité. Elle est d'abord une jeune fille au teint rose, elle se repent, elle appartient à Klingsor, qui au moyen d'un sort magique lui a enlevé sa virginité.

**RIVALITE DE RACE**

UNE SCENE AU CONSEIL DE SAINT-LOUIS DU MILE-END.

Les délibérations du conseil de Saint-Louis du Mile-End ont eu pour sujet principal, hier soir, la requête de M. R. Vaillancourt, demandant de faire lieuier son épicerie, sise au coin des rues Saint-Viateur et Esplanade.

Le conseil devait décider de cette requête hier soir. Le temps accordé par la loi pour produire une contre-requête, étant expiré. Cependant, une forte délégation de citoyens anglais s'est présentée sans contre-requête écrite pour faire opposition à la demande de M. Vaillancourt.

La discussion a été animée entre les échevins Martin et Olivier d'une part et l'échevin Gladstone et les citoyens Pearson, Latimer et Scott d'autre part.

M. Martin n'a pas caché sa façon de penser et a déclaré que les Anglais s'opposaient à la demande de M. Vaillancourt pour la seule raison que celui-ci était Canadien-français. Quand il s'est agi d'accorder une licence à M. Burns, qui est un Canadien Anglais, a-t-il dit, personne ne s'y est opposé.

La délégation demande au conseil de retarder sa décision à lundi prochain, afin de faire signer une contre-requête écrite.

M. le pro-maire qui présidait la séance, a déclaré que le conseil n'avait qu'à se prononcer sur la requête de M. Vaillancourt devant lui et que légalement le temps était expiré pour produire une contre-requête.

Sur proposition de l'échevin Martel le conseil consent à remettre à lundi sa décision. C'est alors que la discussion se reprendra pour de bon.

**FERMETURE DES SALLES DE BILLARD**

Le règlement 107 amendement le règlement à l'effet de faire fermer les salles de pool à minuit et tout le jour du dimanche, est adopté en deuxième lecture, et cela, sans changement, contrairement à ce qu'aurait désiré M. Degroselliers.

**DES LICENCES**

ont été accordées à MM. Mesnard, Braut, Bastien, Gobeil, et Ouellette, et le conseil ajourne à lundi prochain.

**M. W. CHAPMAN**

Un de nos poètes canadiens, M. Chapman, a reçu l'invitation de la part de M. Louis Rivest, d'écrire un poème sur les fêtes patriotiques qui auront lieu à Saint-Malo et à Paros, à l'occasion du dévoilement de la statue de Jacques-Cartier. M. Tivevin, qui est président du comité de ces fêtes, fera lire ce poème par un des meilleurs élocutionnistes de France. M. Chapman a accepté la gracieuse invitation.

C'est un hommage rendu au talent d'un de nos littérateurs les plus distingués en même temps qu'une délicate flatterie pour la culture des lettres françaises au Canada.

**UN CRIME IMPUNI**

C'est un crime de laisser faucher en herbe le capital humain et mourir les jeunes vierges, promises au radieux hymen. La chorose et l'anémie sont complices de ce crime; elles doivent donc être extirpées par le champ, et l'ange exterminateur, c'est le véritable fer Bravais en gouttes concentrées, le seul ferrugineux recommandé par la science, après une victorieuse expérience de plus d'un quart de siècle.

**LEGISLATURE PROVINCIALE**

LA DEMISSION DE L'HON. M. SYLVESTRE FAIT LE SUJET D'UN VIF DEBAT.

Les pères de douze enfants.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, Assemblée Législative, 28 — L'Orateur a pris son siège à 3-45 heures, et les galeries ont été immédiatement envahies par les élèves du Petit Séminaire qui sont venus en grand nombre voir l'incident ou quelques-uns d'entre eux s'illustreront plus tard.

Plusieurs bills ont été présentés et lus une première fois, savoir :

Loi amendant la loi relative aux médecins et chirurgiens. — M. Cherrier.

Loi amendant la loi concernant les chemins de fer et réglementant la vente d'un chemin de fer à des acheteurs n'ayant pas de pouvoirs corporatifs. — L'hon. M. Gouin.

Loi amendant la loi concernant la protection des intérêts publics dans les rivières, crues et cours d'eau. — M. Taschereau.

Loi amendant l'article 950 du Code municipal. — M. Blanchard.

M. Maurice Perrault a posé au gouvernement toute une kyrielle d'interpellations.

Un débat très intéressant a été soulevé par une motion de M. Tellier, demandant la production des documents se rapportant à la démission de l'honorable Louis Sylvestre comme conseiller législatif et à son remplacement par l'hon. M. Jules Allard.

M. Tellier a protesté contre la nomination de M. Allard comme conseiller législatif pour la division de Lanaudière, nomination qui s'est faite d'une façon tout à fait inattendue. M. Allard demeure du côté sud du fleuve, et la division de Lanaudière est du côté nord. Le comté de Joliette est compris dans cette division, et il y a à Joliette beaucoup de mécontents. M. Tellier, bien que rendant hommage aux qualités de l'hon. M. Allard, croit que cela est une injustice.

L'hon. M. Gouin déclare qu'il n'a pas d'objection à publier cette correspondance. Les motifs de la démission de l'hon. M. Sylvestre sont absolument légitimes et il n'y a aucune objection à ce qu'ils soient mis devant la Chambre. D'ailleurs, le système de qualification des conseillers législatifs est connu. La province est divisée pour ces fins en trois districts: Québec, Montréal et Trois-Rivières, et il suffit à un homme d'être qualifié dans un de ces districts pour pouvoir être nommé représentant, au Conseil Législatif d'une circonscription dans ce district. Le premier-ministre déclare que ses amis ont été absolument satisfaits de cette nomination. Les précédents, d'ailleurs, ne manquent pas. On n'a fait que suivre l'usage établi.

L'hon. M. Sylvestre a démissionné parce qu'il l'a voulu. Il était affaibli par l'âge et il s'est retiré du Conseil. Le gouvernement l'a remplacé par l'hon. M. Allard, parce qu'il a cru de l'intérêt public de le faire.

M. Tellier réplique que les précédents ne justifient pas du tout l'action du premier ministre. Il y a eu des erreurs dans le passé. C'est même pour cela que l'on change parfois de gouvernement. Mais il ne faut pas baser notre conduite sur les erreurs du passé.

L'hon. M. Leblanc se lève et dénonce la conduite du premier ministre en cette affaire, disant que l'incident qui n'y a pas du tout été considéré. Toute la cause de cette manœuvre réside dans le refus de l'hon. M. Archaibald d'accepter le portefeuille de procureur général.

L'hon. M. Gouin rappelle le député, de Laval à l'ordre et le prie de revenir à la question.

L'hon. M. Leblanc croit que la réponse de l'hon. M. Gouin est botteuse. L'hon. M. Sylvestre a été récemment très malade et n'a pas alors parlé de démissionner. Et voici que revenu à la santé, il démissionne. Il y a eu des motifs à un tel acte, dit-il, toute la correspondance à ce sujet est dans le dossier de la Chambre, on en verra de belles, et il espère qu'elle sera révélée complète. Il défie le gouvernement de trouver un précédent semblable à celui-ci. Il faut être sérieux, et le public ne gèrera pas les raisons données par le premier ministre.

L'honorable M. Turgeon a répliqué à l'hon. M. Leblanc en termes plutôt éinglants. Il croyait la Chambre satisfaite des explications du premier ministre, mais naturellement, le député de Laval n'est pas M. Leblanc a pris l'habitude de rappliquer les débats de la Chambre pour remplir le rôle de l'indignation de M. Leblanc et cite les précédents de la nomination de nos hon. MM. Chapais et Larue, et particulièrement celle de l'hon. M. Laocette qu'on est allé chercher dans son bureau d'avocat à Montréal pour venir faire passer devant le Conseil Législatif l'affaire du Grand Nord.

M. Leblanc, dit-il, dans son âme de sensible, s'indigne. S'il veut donner cours à son indignation, qu'il lui donne un effet rétrospéctif.

On a ensuite discuté une motion de M. Tellier qui demande la production d'un état indiquant pour chaque comté de la province, les noms, prénoms et résidences de tous les pères et mères de douze enfants qui ont demandé au gouvernement la prime de \$50 que leur accorde la loi passée à cette fin à la dernière session de cette Législature, etc.

M. Tellier se plaint du retard apporté au paiement de ces primes.

L'honorable M. Turgeon concède que la loi est déficiente sur ce sujet, et il se propose de l'amender durant la présente session.

L'honorable M. Leblanc fait remarquer que l'hon. M. Turgeon a certainement promis, le gouvernement a fait preuve d'un beau zèle dans le paiement de ses primes. C'est le cas pour le comté de Montmorency, aux dernières élections.

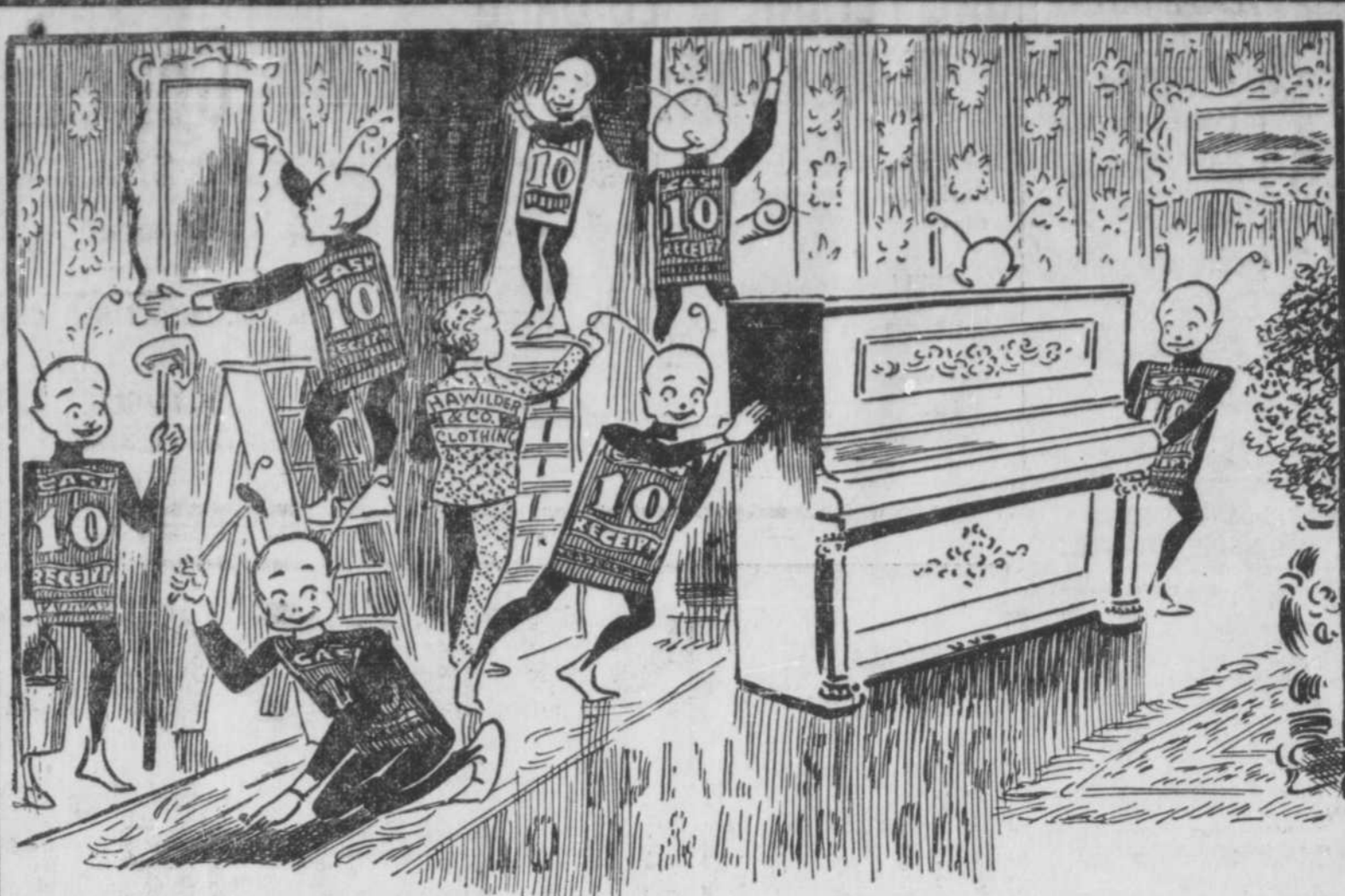
Puis le député de Laval ayant voulu donner à l'hon. M. Turgeon un conseil, a déclaré qu'il ne lui conseillait pas de traiter les gens, M. Turgeon riposta: "Si le député de Laval a des accusations à porter contre moi, qu'il les porte tout de suite!"

L'incident en resta là.

M. Taschereau, député de Montmorency, défend le gouvernement en cette affaire, et M. Lafontaine (Maskinongé) et Delage se plaignent des retards apportés au paiement des primes.

En réponse à M. Leblanc, M. Turgeon a promis d'amender la loi au sujet de l'empêchement des transports des lettres patriotiques qui auront lieu à Saint-Malo et à Paros, à l'occasion du dévoilement de la statue de Jacques-Cartier.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. John Prévoist s'est levé pour protester contre un entr'acte de l'"Événement", qu'il est dit qu'il veut être ministre. Il affirme qu'il n'a jamais déclaré à au-



**GRAVURE DEVINETTE No 35 - Concours d'Habilitété**

**LA NOUVELLE DEMEURE**

Les petits hommes verts ont fini de déménager et sont à meubler confortablement leur nouvelle demeure. Dans cette gravure on les voit disposer les meubles et mettre la dernière main aux décorations. Ils n'ont pas oublié la grande compagnie qui leur a permis d'obtenir cette demeure, et la chambre qu'on voit ici contient un tracé conduisant à son nom. Quel est-il ?

**Réponse à la Gravure No 35**

Le Nom de la Compagnie est.....

Mettez votre réponse dans l'espace laissé en blanc et ajoutez-la à la gravure, le tout prêt à être expédié à la fin du concours.

**RECUS VERTS AU COMPTANT DOUBLES**

**Excellentes Epiceries Chez Z. A. LAMBERT, 692 rue Sherbrooke, Angle Bleury.**

Voici quelques prix qui se passent de tout commentaire :

18 livres sucre granulé pour \$1.00.  
Sardines de sportsman, 2 pour 25c.  
Savons: Comfort, Sunlight, Gilt Edge, Surprise, Queens, pour 25c.  
Le meilleur jambon cuit, 27c la livre.  
Le meilleur bacon en tranches, 18c.  
Le meilleur jambon cru, 16c.  
Force, Orange Meal, etc., 15c. deux pour 25c.  
Le meilleur thé noir, de 60c pour 40c et \$1.00 de reçus au comptant.  
Brandy Hennessy, 1 étoile, \$1.15, avec \$1.00 de reçus au comptant.  
Scotch King Edward, Old Mull White, Horse Usher, Kilmarnock, etc., 85c. avec \$1.00 de reçus au comptant.  
Vin Oporto, valant \$4.00 pour 50c la pinte et \$1.00 de reçus au comptant.

Ceux qui aimeraient être élégamment mis à un prix modique, feraient bien d'aller chez

**LUNDI ET MARDI SEULEMENT**

**ARTICLES POUR HOMMES**

**B. SCHAFFER**  
1360 RUE STE CATHERINE

**BONS VETEMENTS**

Nous ne saurions trop encourager cette maison et ses produits, et nous espérons que lorsque vous aurez besoin d'un habillement, vous irez à cet établissement où vous trouverez exactement ce qu'il vous faut.

**UNE AUTRE VENTE D'EPICERIES**

**VIANDES A BON MARCHÉ**

**A. PAPINEAU**  
310 RUE RACHEL.

**ÉPICERIES A BON MARCHÉ**

Beurre de Crémérie, 25c; de Ferme 23c. Saindoux, 12c. Gélatine de toutes sortes 12c.

Tomate et maïs en boîte, 10c; pois verts, 12c; fèves blanches et pois, 3 boîtes pour 25c; jambon en boîte, 10c; vermicelle en boîte 5c; cornichons aigrés, 3 pour 25c; en moulture, 3 pour 25c; conserves 12c la boîte; sirop d'érable, 25c; sirop de sève, 20c; "Mince Meat", 9c la boîte; morue fumée, 3 lb pour 25c; vinaigre, 10c la pinte; fromage 14c la lb; sauce Worcestershire, 2 bouteilles 15c; thé de 40c pour 20c la livre; sirop de fruit, 25c.

**VIANDES**

Steak de ronde 12c; surlonge, 12c; épaule 12c; côtes, 9c; filet de bœuf, 12c; aloyaux, 12c; rosbif filet 12c; chuck, 7c; épaule, 8c; veau quartier de devant, 3c et 4c; quartier d'arrière, 5, 6, 7 et 8c; bacon Windsor, 14c; saucissons de Boulogne, 10c; rôti de porc préparé, 12c; ordinaire, 11c.

**FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI**

CE COUPON VAUT UN REÇU VERT AU COMPTANT QUAND PRÉSENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS' ADVERTISING CO.

28 AVRIL 1905. Seulement un coupon de la même date alloue à chaque personne.

**DONNENT DES TIMBRES VERTS**

**The Traders Advertising Co.,**

**1835 RUE NOTRE-DAME**

**LA "SHIPPING FEDERATION"**

Résiste toujours à la Commission du Port.

On sait que toutes les compagnies océaniques composant la Shipping Federation refusent de signer, soit sous proteste ou autrement, le contrat concernant la loi de la Commission de la Commission du Port. D'après les règlements, tous les steamers des lignes régulières devront être considérés comme "tramps". Comme tels, ils devront accepter l'endroit qui leur sera assigné et aucune charge d'argent pourra leur être imposée, en vertu des règlements de la Commission du Port.

Les inconvénients qui en suivront seront de nature à faire résoudre la question.

Le juge Davidson entendra aujourd'hui, en Cour de Pratique, l'argumentation de la Shipping Federation au sujet de l'injonction privant les commissaires de prélever toute taxe.

La fédération tiendra une assemblée aujourd'hui.

**LE PELERINAGE DE LOURDES**

M. Rivet nous prie d'annoncer qu'il lui sera impossible de retourner des cabines pour la traversée, après le 8 mai prochain. Les personnes qui veulent faire le pèlerinage devront donc lui en donner avis avant cette date.

Adresse: L. J. Rivet, 140 rue Saint-Denis ou 8 rue Saint-Lambert, coin Notre-Dame. 147-4

**UNE COLLISION**

Rencontre de deux trains de fret sur le New-York Central.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ogdensburg, 28 — Une collision entre deux convois de fret s'est déroulée hier sur le New-York Central, à un mille à l'ouest de Postdam. L'accident s'est produit dans une courbe; ingénieurs et chauffeurs ont évité la mort en se précipitant sur le sol. Les deux locomotives et plusieurs wagons ont sauté hors de la voie qu'ils ont obstrués pendant plusieurs heures. Les trains de Massent Springs ont été suspendus.

**DANS LE FLEUVE**

Un nommé John Murphy, âgé de 35 ans, domicilié rue Saint-Paul, a voulu dans le fleuve, hier matin, vers trois heures, au pied du square Jacques-Cartier. Sans la prompt intervention des constables Trudeau et De Tilly, qui sont accourus à son secours, s'élançant vers lui, Murphy se serait certainement noyé.

Après avoir été transporté à l'hôpital Notre-Dame, Murphy est revenu à lui, et il a juré de ne plus dormir à nouveau dans des endroits aussi dangereux.

Le meilleur endroit au Canada pour acheter comptant un piano, c'est chez Layton Bros, 144 rue Peel. 149-2ed

**VOL AUDACIEUX**

Un tenor se fait enlever son pantalon et une somme de \$100.

Toronto, 28 — En quittant Toronto, hier matin, Alois Pennarini, premier ténor dans la troupe qui donnera "Parival", en représentation, a laissé derrière lui un pantalon et une somme de \$100. Ces objets lui furent volés pendant qu'il chantait le principal rôle du drame de Wagner, au théâtre Princess.

Bien que l'artiste fut très énév par cet incident, il continua son rôle au troisième acte et il lui fut procuré d'autres gréges.

On ne s'explique pas ce vol qui a été commis dans la loge même de l'artiste. Trois détectives ont fait des recherches qui n'ont donné aucun résultat.

**N'EMPLOYEZ PAS D'HUILE COMMUNE**

Pour les machines à coudre, les bicyclettes et pour tout ce qui exige une huile supérieure, la meilleure est la moins chère en fin de compte. La véritable huile Singer ne se trouve qu'aux magasins Singer. Cherchez l'S, rouge, 1427 rue Sainte-Catherine; 1908 rue Notre-Dame; 2437 rue Sainte-Catherine; 2327 rue Notre-Dame.

**TEMPERATURE**

Toronto, 28--  
Beau, vent léger. Samedi, beau et plus chaud.

Montreal, 28 avril 1905.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de l'Optical and Engineers Supply Co., 1628 rue Notre-Dame. R. de Mes. 14, géant.

Aujourd'hui maximum... 62  
Minimum... 38  
Même date l'an dernier... 44  
Même date l'an dernier... 42

Baromètre — 8 a.m., 29.80; 11 a.m., 29.80; 1 p.m., 29.80.

**SURINTENDANT FRANÇAIS A L'IMPRIMERIE NATIONALE**

Enfin, la Chambre des Communes a rendu justice au zèle toujours éveillé de Monsieur H. Gervais, le député de St. Jacques. Elle a accepté son rapport suggérant la nomination conjointe d'un surintendant conjoint à l'imprimerie de l'Etat, et celle d'un correcteur d'épreuves français.

Nous attendons les résultats les plus efficaces de cette excellente décision.

**LE PERE PLESSIS**

Plusieurs Montréalais ont eu l'extrême plaisir d'entendre dimanche dernier, le Révérend Père Plessis à la grand-messe de l'église St. Vincent de Paul, 235 rue, New-York, où il a fait la lecture du carême. Tous se sont accordés à dire qu'ils n'ont jamais entendu un morceau de haute éloquence sacrée si pénétrant et si...issant.

**ASSEMBLEE DE LA ST JEAN-BAPTISTE**

Une assemblée des directeurs et des officiers de section de l'Association Saint-Jean-Baptiste aura lieu au Monument National dimanche prochain, le 30 courant à 3.30 hrs p. m. pour recevoir les rapports des divers comités et procéder à l'organisation de la fête.

**MESAVENTURES**

Notre ami Tolon fait encore des sennes. Les mésaventures de son existence rempli d'incidents plutôt désagréables n'ont pas le don de modifier, en aucune circonstance, les côtés bizarres de son caractère.

Son dernier exploit se déroule dans un appartement où, entre une malle et quelques caisses il s'installe au bon tour la présence d'un vieux mafou va lui permettre de jouer à la ménagère de la maison. Ce qui n'est nullement à sa sagacité, mais sur les procédés d'Agathe, femme de superposition et d'ignorance. L'amour des sennes et le redressement de certaines convictions populaires produisent quelquefois de rudes désagréments: Tolon nous la démontre cette vérité, dans un langage magé.

**VIGOUREUSE CAMPAGNE**

L'inspecteur des bâtiments veut fortifier les grands établissements à se munir d'appareils de sauvetage.

Pour se conformer aux ordres de la Commission du Feu et de l'Eclairage, l'inspecteur des bâtiments, M. Chausé, s'est mis en campagne dès ce matin, afin de forcer les grands établissements à se munir d'appareils de sauvetage, en cas d'incendie. Dans le cours de l'avant-midi, il a visité une quarantaine de magasins et d'entrepôts de la rue St. Paul. Des avis seront envoyés aux propriétaires, d'avoir à se conformer aux règlements. Si dans 15 jours ils n'ont pas commencé les travaux, ils seront poursuivis sans merci. M. Chausé se propose de continuer cette campagne de jour en jour.

**CONSTABLE ECRASE**

Eustache Dufresne, ce conducteur de voiture qui a renversé sous son cheval le constable Larivière, est condamné, à \$20 d'amende ou à 2 mois de prison. Sur cette somme, \$10 sont alloués à l'agent Larivière, pour dommages encourus.

**COUPON - ASSURANCE DE "LA PRESSE"**

Nous publions aujourd'hui le neuvième coupon-assurance de "La Presse"; qu'on n'oublie pas de le détacher et de le conserver sur soi en cas d'accident.

Lisez les journaux, et voyez si les accidents commencent à devenir nombreux. Vous tous qui avez une famille, une femme, des enfants, songez à ce que vous laisseriez à ceux qui vous sont chers, si vous périiez ou si vous demeuriez infirme à la suite d'un malheureux accident.

Mettez-vous donc en mesure de profiter de l'assurance gratuite que vous offre "La Presse".

Que ceux qui ne se sont pas encore fait inscrire se hâtent de le faire en suivant les instructions et en se servant de la formule déjà publiée.

NOTA — Les personnes de la ville qui ne peuvent se déplacer et se rendre à nos bureaux peuvent, tout comme celles de la campagne, se faire inscrire en nous envoyant par la maille leur demande d'inscription, avec 10 cents, et 2 cents extra pour frais de poste dans l'envoi de la police d'assurance.

**"LA PRESSE"**

Signez et conservez ce coupon.

La présence, sur votre personne, au moment de l'accident, du dernier coupon paru dans LA PRESSE est une condition du paiement de votre

**POLICE D'ASSURANCE**

Date... 28 Avril 1905.

Signature

**COUPON No 9**

**UNE FEMME BRULEE VIVE**

Une vieille dame de 63 ans devient la proie des flammes

**RUELLE BALMORAL**

Pour échapper à la mort elle se jette dans la rue d'une galerie du second étage

**AUX BRAS D'UN SAUVETEUR**

Entre 8 h. 30 et neuf heures, ce matin, un incendie se déclarait à l'intérieur du logis occupé par Mme veuve James Rinhahm, causé par l'explosion d'un poêle à gazoline. Les flammes se propageant rapidement, Mme Rinhahm, qui est âgée de 63 ans, réalisa l'effroyable sort qui l'attendait.

Déjà ses vêtements étaient en feu. Etouffée, suffoquée par la fumée, elle serait infailliblement tombée pour se relever si l'espoir de vivre n'eût ramené

**SES FORCES DEFAILLANTES**

Elle traversa les flammes, et les chevrons en feu, apparut sur la galerie du deuxième étage, en poussant des cris de mort.

"Sautez, lui cria-t-on, sautez". La pauvre femme se jeta alors par dessus bord et tomba dans les bras d'un contre-maître de M. C. E. Joslin.

On arracha aussitôt ses vêtements et d'urgence on la transporta à l'Hôpital-Général, où elle gît en ce moment dans un

**LE VOL DE LETTRES CHARGÉES**

Le juge Choquette a commencé l'enquête sur l'affaire Davis, ce facteur arrêté pour vol de lettres non recommandées contenant de l'argent. L'enquête est remise à huit jours. L'inspecteur des postes Bain a été le seul témoin. Il a raconté les circonstances qui ont amené l'arrestation de Davis.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.



**LE VOL DE LETTRES CHARGÉES**

Le juge Choquette a commencé l'enquête sur l'affaire Davis, ce facteur arrêté pour vol de lettres non recommandées contenant de l'argent. L'enquête est remise à huit jours. L'inspecteur des postes Bain a été le seul témoin. Il a raconté les circonstances qui ont amené l'arrestation de Davis.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

**AGRESSEUR RETROUVE**

L'attaqué mystérieuse contre M. Edgar Richard.

Les agents de la sûreté ont retracé le passage du mystérieux agresseur de M. Edgar Richard jusqu'à Buffalo. Cet homme est un jeune typographe anglais qui a déjà travaillé à Ottawa. Il est retourné à la capitale le lendemain de l'agression, mais n'a fait que passer la journée. Il sera extradité. Les premières démarches sont déjà faites.

**LA MORT DE ROBERGE**

Le coroner a ouvert une enquête. Commencée hier soir elle a été remise à lundi.

**NOUVEAUX TEMOINS**

C. prétend que Roberge a été tenu sous l'influence de l'alcool pendant plus de huit jours.

**UNE CAUSE DU REVENU**

Hull, Qué., 23. — Une nouvelle affaire fait le sujet de nombreux commentaires. Les avertissements de quelques mots de la mort du nommé Victor Roberge, à l'hôpital de la rue Water, d'Ottawa. La rumeur circule que Roberge avait succombé à de mauvais traitements qu'on soupçait lui avoir été infligés par des personnes intéressées à sa disparition, mais, comme nous l'avons déjà dit, une enquête de la police a établi que le malheureux est mort victime de l'abus des liqueurs enivrantes. Toutefois, le coroner Bapre a cru devoir faire une enquête, afin d'établir les responsabilités, s'il y a lieu.

Cette enquête, qui a été ouverte hier soir, est ajournée à lundi, afin d'entendre de nouveaux témoins, très importants.

M. Narcisse Breault, boucher, de cette ville, est absent, et les autorités attendent son retour pour continuer l'enquête. Il appert, d'après le témoignage d'un nommé Barr, que M. Breault a voulu garder le défunt sous l'influence de la boisson pendant au moins huit jours, afin de l'empêcher de témoigner contre les hôteliers Rainville, Gravelle et Gauthier, qui étaient poursuivis par

**LE VOL DE LETTRES CHARGÉES**

Le juge Choquette a commencé l'enquête sur l'affaire Davis, ce facteur arrêté pour vol de lettres non recommandées contenant de l'argent. L'enquête est remise à huit jours. L'inspecteur des postes Bain a été le seul témoin. Il a raconté les circonstances qui ont amené l'arrestation de Davis.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

**LE VOL DE LETTRES CHARGÉES**

Le juge Choquette a commencé l'enquête sur l'affaire Davis, ce facteur arrêté pour vol de lettres non recommandées contenant de l'argent. L'enquête est remise à huit jours. L'inspecteur des postes Bain a été le seul témoin. Il a raconté les circonstances qui ont amené l'arrestation de Davis.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

**NOUVELLE PRIME**

A Tous nos Annonceurs de Petites Annonces, nous offrons une Jolie Bouteille du Célèbre Parfum "LIS DE LA VALLEE" de John Taylor & Co., ABSOLUMENT POUR RIEN.

Nous avons distribué plus de 5,000 boîtes de Klondyke—c'est bien la preuve la plus évidente que nos efforts pour plaire à nos annonceurs ont été couronnés du plus brillant succès. Afin de varier notre cadeau, de le rendre plus attrayant et plus solidement pratique, nous avons, à grands frais, conclu des arrangements avec la maison Taylor qui nous permettent d'offrir à tous nos annonceurs

**Une Bouteille de leur Parfum Célèbre**

dans le monde entier, sous le nom de "LIS DE LA VALLEE". Parfum délicieux, pénétrant et de PREMIERE QUALITE. C'est un cadeau qui tout le monde appréciera. Il est gratuit.

**Cette offre commence avec les annonces données pour Samedi, le 29 Avril, 1905.**

Apportez votre petite annonce pour Samedi ou les jours suivants soit au bureau ou à l'une de nos succursales et demandez la bouteille de parfum.

**LES SUCCURSALES VOUS DONNERONT UN BON QUI VOUS DONNERA DROIT A LA PRIME AU BUREAU DE LA PRESSE.**

100,000 lecteurs à votre disposition—pour 25 cents—et une bouteille du parfum "Lis de la Vallée"—pour rien.

**DONNEZ VOS ANNONCES DE BONNE HEURE.**

Grandeur de la bouteille

**ECHOS DE QUEBEC UN INCENDIE DESASTREUX**

En mission au Japon—Fausse rumeur—Election des officiers de la Chambre de Commerce—La question des timbres verts—Député banqueté.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 — Six religieuses franciscaines missionnaires de Marie sont parties hier pour le Japon.

Leur départ a donné lieu à une belle cérémonie religieuse, à l'église du Très-Saint-Sacrement.

—La rumeur a couru hier que la compagnie du Pacifique avait loué l'élevateur à grains du Grand Nord à Québec. Cette rumeur n'est pas fondée.

—La Chambre de Commerce a fait l'élection de ses officiers qui a donné le résultat suivant: Président, Eizen Bussalini, vice-président, Albert Lambert; secrétaire, Pierre Georges Roy; conseil: Cléophas Auger, Eusebe Belleau, J. Cléophas Blouin, C. M. Carrier, Chas Darveau, Geo. Davie, Jr., Jos. Fontaine, Alfred Gravel, A. Lamontagne, J. B. Michaud, Thomas Powers, Pierre Robitaille; auditeurs: Alf. Blouin et J. A. Blais.

—Une déléation de marchands-détailliers de Québec a rencontré le maire Parent demandant que la cité interjeté appel du jugement de la Cour d'Appel relativement aux timbres de commerce.

—On a décidé d'attendre le résultat de l'appel porté à la Cour Suprême par la cité de Montréal sur la même question. Les amis de M. John C. Kane, député de Québec-Ouest, ont offert un banquet à ce dernier, hier soir, au Kent House. Les honorables Rodolphe Roy, W. A. Veir, le sénateur Choquette, MM. Cyrille Delage, J. M. Kelly, etc., étaient parmi les assistants.

**L'HOPITAL DES IMMIGRANTS A QUEBEC EST DETRUIT DE FOND EN COMBLE—LES SUITES D'UNE EXPLOSION.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 28 — L'hôpital des immigrants au Parc Savard a été détruit de fond en comble, ce matin, par un incendie. Le feu s'est déclaré à 9 heures 30 et s'est propagé avec une rapidité telle, qu'à l'arrivée des pompiers, tout l'édifice n'était plus qu'un brasier ardent.

Cet hôpital était pour le traitement des immigrants trachomatiques. Le Dr J. D. Page, en était le surintendant et le Dr Emile Nadeau y était médecin interne. Heureusement, il n'y avait aucun malade dans l'hôpital. On attendait, ce soir, huit patients qui devaient venir de l'hôpital de St. Jean. Le feu a été allumé par une explosion de térébenthine. On faisait dissoudre sur le poêle de la cuisine quatre livres de paraffine dans un vase contenant un gallon de demi de térébenthine pour cirer les planchers. Une explosion se produisit juste au moment où le gardien, J. Sansfaçon, allait brasser le mélange sur le poêle. En un instant, les flammes se répandirent de tout côté et les occupants furent se sauver en toute hâte sans qu'il y eût le temps d'emporter leurs effets. Il n'y avait alors dans l'hôpital que quelques menuisiers, des électriciens, la matrone, madame Marquette, et Mlle Houghton, infirmière. Le Dr Nadeau, qui avait sa chambre là, était absent par hasard. Il y a perdu tous ses effets, diplôme, clavignaphie, etc. On n'a sauvé que quelques chaînes et cadres. L'hôpital était autrefois l'hôtel du Parc Savard. Cet édifice qui était en briques et mesurait 200 pieds par 50, a été acheté de M. Elzéar Savard, il y a deux ans par le gouvernement fédéral qui a payé \$1,000 pour l'hôtel, le théâtre et le terrain. L'hôtel lui-même a coûté \$8,000 à M. Savard. Le gouvernement y avait fait faire des réparations considérables et y avait fait mettre un aménagement très luxueux. Les pertes sont d'environ \$15,000. On travaille aujourd'hui activement à aménager l'ancien théâtre du Parc Savard, de façon à pouvoir y loger les patients qui sont attendus ce soir, de St. Jean.

—Le coroner Jolicoeur est allé tenir une enquête à l'asile de Beauport sur les cadavres de deux aliénés nommés Williams et Chatigny, décedés subitement.

A onze heures demain matin il y aura à l'hôtel de ville une assemblée de la Compagnie Industrielle d'Exposition de Montréal, sous la présidence de sir George Drummond.

**GAYNOR et GREENE**

Le juge Lafontaine trouve une cause "prima facie" contre eux.

Le commissaire d'extradition Lafontaine a décedé ce matin, après avoir parcouru la preuve de l'affaire Gaynor et Greene, qu'il y avait contre eux une cause "prima facie". La preuve démontre clairement la fraude des accusés. Les deux accusés ont donc été admis à faire leur examen volontaire. Ils se sont déclarés innocents. Le capitaine Greene a déclaré qu'il entendait produire une preuve pour sa défense. Il fait sa déclaration sous réserve de l'exception que fait la défense à la juridiction du commissaire Lafontaine. Les deux accusés n'ont pas réclamé la lecture de la preuve.

La cause a été ajournée à vendredi prochain. Dans ce temps, la défense aura produit une enquête à la cour d'appel siégeant à Québec lundi prochain, demandant un bref de prohibition contre le juge Lafontaine.

**VOL MEPRISABLE**

Albert Vezeau et Albert Bonhomme, deux adolescents de la rue Saint-Paul, sont accusés d'avoir volé la voiture à bras d'un chiffonnier. Par ce vol, la malheureuse enquête a perdu dix jours de travail. Enquête lundi.

**FETES RELIGIEUSES**

Saint-Petersbourg, 28. — Les fêtes de Pâques ont donné lieu à trois jours de réjouissances et de fêtes religieuses. Les affaires ont été suspendues et tous les départements du gouvernement ont fermé leurs portes. Le corps diplomatique a assisté à un office religieux à la cathédrale Saint-Isaac. Tous les membres de l'église orthodoxe ont communé aujourd'hui, y compris le Tsar et la famille impériale. Cette cérémonie s'est déroulée à la chapelle Alexandre dans le palais de Tsarsko-Selo.

**LA MORT DE ROBERGE**

Le coroner a ouvert une enquête. Commencée hier soir elle a été remise à lundi.

**NOUVEAUX TEMOINS**

C. prétend que Roberge a été tenu sous l'influence de l'alcool pendant plus de huit jours.

**UNE CAUSE DU REVENU**

Hull, Qué., 23. — Une nouvelle affaire fait le sujet de nombreux commentaires. Les avertissements de quelques mots de la mort du nommé Victor Roberge, à l'hôpital de la rue Water, d'Ottawa. La rumeur circule que Roberge avait succombé à de mauvais traitements qu'on soupçait lui avoir été infligés par des personnes intéressées à sa disparition, mais, comme nous l'avons déjà dit, une enquête de la police a établi que le malheureux est mort victime de l'abus des liqueurs enivrantes. Toutefois, le coroner Bapre a cru devoir faire une enquête, afin d'établir les responsabilités, s'il y a lieu.

Cette enquête, qui a été ouverte hier soir, est ajournée à lundi, afin d'entendre de nouveaux témoins, très importants.

M. Narcisse Breault, boucher, de cette ville, est absent, et les autorités attendent son retour pour continuer l'enquête. Il appert, d'après le témoignage d'un nommé Barr, que M. Breault a voulu garder le défunt sous l'influence de la boisson pendant au moins huit jours, afin de l'empêcher de témoigner contre les hôteliers Rainville, Gravelle et Gauthier, qui étaient poursuivis par

**LE VOL DE LETTRES CHARGÉES**

Le juge Choquette a commencé l'enquête sur l'affaire Davis, ce facteur arrêté pour vol de lettres non recommandées contenant de l'argent. L'enquête est remise à huit jours. L'inspecteur des postes Bain a été le seul témoin. Il a raconté les circonstances qui ont amené l'arrestation de Davis.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

**LES LOIS DE CHASSE ET DE PECHE**

M. Jos. Riendeau déclare qu'elle seront plus fidèlement observées cette année que par le passé.

MM. Joseph Riendeau, inspecteur de pêche et de chasse pour la province de Québec; A. P. Plante et D. McGlynn, gardes-pêche et gardes-chasse pour le district de Montréal, viennent de terminer une tournée d'inspection dans le territoire sous leur juridiction. Le district visité est compris entre la ligne du lac Saint-Pierre jusqu'au lac Saint-François, et la ligne du lac au 27 avril courant pour accomplir cette mission.

M. Riendeau a constaté que beaucoup de gardes-pêche étaient très adonnés dans l'accomplissement de leur devoir, mais qu'il y en avait un certain nombre qui considéraient leur position comme une sinécure ou plutôt comme une pension que leur payait le gouvernement. L'égard de ces derniers est la cause de nombreux cas de violation des lois de pêche et de chasse.

Au cours de son voyage, M. Riendeau a imposé l'amende dans une vingtaine de cas et cela a eu, parait-il, un effet salutaire.

M. Riendeau se propose d'entreprendre une autre campagne dans le cours de l'été contre les réfractaires et qui aura pour résultat de préserver une quantité considérable de poisson. Il dit que les gouvernements provincial et fédéral se sont entendus pour punir sévèrement ceux qui seront pris en flagrant délit. L'amende, dans ces cas-là, sera du double d'autrefois.

En passant par Sainte-Agathe, Joliette, Saint-Donat, etc., les officiers du gouvernement ont constaté qu'il se faisait un grand massacre de poissons sans égard à la loi. Comme les noms de plusieurs coupables sont connus, ils seront probablement traduits en justice dans le cours de la semaine prochaine.

**MORT DE M. L. R. PAYFER**

Qui fut durant 50 ans employé et ensuite propriétaire de la maison Dumaine.

M. Louis Rémi Payfer, gardien de la morgue et propriétaire de la maison C. A. Dumaine et Cie, est décedé à 12 h. 20 cet après-midi, après une courte agonie.

Hier matin il avait communiqué et hier soir, il recevait l'extrême-onction des mains du R. P. Bernier, O.M.I., son confesseur et son ami.

**LE JUGE LAFONTAINE TROUVE UNE CAUSE "PRIMA FACIE" CONTRE EUX.**

Le commissaire d'extradition Lafontaine a décedé ce matin, après avoir parcouru la preuve de l'affaire Gaynor et Greene, qu'il y avait contre eux une cause "prima facie". La preuve démontre clairement la fraude des accusés. Les deux accusés ont donc été admis à faire leur examen volontaire. Ils se sont déclarés innocents. Le capitaine Greene a déclaré qu'il entendait produire une preuve pour sa défense. Il fait sa déclaration sous réserve de l'exception que fait la défense à la juridiction du commissaire Lafontaine. Les deux accusés n'ont pas réclamé la lecture de la preuve.

La cause a été ajournée à vendredi prochain. Dans ce temps, la défense aura produit une enquête à la cour d'appel siégeant à Québec lundi prochain, demandant un bref de prohibition contre le juge Lafontaine.

**LE JUGE LAFONTAINE TROUVE UNE CAUSE "PRIMA FACIE" CONTRE EUX.**

Le commissaire d'extradition Lafontaine a décedé ce matin, après avoir parcouru la preuve de l'affaire Gaynor et Greene, qu'il y avait contre eux une cause "prima facie". La preuve démontre clairement la fraude des accusés. Les deux accusés ont donc été admis à faire leur examen volontaire. Ils se sont déclarés innocents. Le capitaine Greene a déclaré qu'il entendait produire une preuve pour sa défense. Il fait sa déclaration sous réserve de l'exception que fait la défense à la juridiction du commissaire Lafontaine. Les deux accusés n'ont pas réclamé la lecture de la preuve.

La cause a été ajournée à vendredi prochain. Dans ce temps, la défense aura produit une enquête à la cour d'appel siégeant à Québec lundi prochain, demandant un bref de prohibition contre le juge Lafontaine.

**VOL MEPRISABLE**

Albert Vezeau et Albert Bonhomme, deux adolescents de la rue Saint-Paul, sont accusés d'avoir volé la voiture à bras d'un chiffonnier. Par ce vol, la malheureuse enquête a perdu dix jours de travail. Enquête lundi.

**FETES RELIGIEUSES**

Saint-Petersbourg, 28. — Les fêtes de Pâques ont donné lieu à trois jours de réjouissances et de fêtes religieuses. Les affaires ont été suspendues et tous les départements du gouvernement ont fermé leurs portes. Le corps diplomatique a assisté à un office religieux à la cathédrale Saint-Isaac. Tous les membres de l'église orthodoxe ont communé aujourd'hui, y compris le Tsar et la famille impériale. Cette cérémonie s'est déroulée à la chapelle Alexandre dans le palais de Tsarsko-Selo.

**NAISSANCES**

BOURDEAU — A Montréal, le 26 avril 1905, au No 130 rue Saint-Martin, l'épouse de M. Ulys Bourdeau, une fille: Marie-Irène-Diève-Germaine. Parrain et marraine, M. et Madame J. Bis Thadée Brunet.

BERARD — A Montréal, le 26 du courant, au No 1627 rue Ontario, l'épouse de M. Emile Berard, un fils: Joseph-Paul-Emile-Réa. Parrain et marraine, M. Rodolphe Berard et Mlle Régina Berard.

BERGERON — A Montréal, le 26 du courant, au No 28 rue Payette, l'épouse de M. Paul Bergeron, un fils: Joseph-Bernard-Eucilde.

DECARIE — A Saint-Henri, au No 72 rue Sainte-Marguerite, l'épouse de M. Henri Decarie, champion des hommes forts, un fils.

Perrain et marraine, M. Adolphe Decarie et Mme Lucie Decarie, oncle et grand-mère de l'enfant.

FAVREAU — A Malouineville, le 27 du courant, l'épouse de M. Adolphe Favreau, une fille: Marie-Alexandrine-Andrienne. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Berard dit Laroche.

L'ABBE — A Saint-Gabriel de Brandon, le 30 du courant, l'épouse du docteur Emile L'Abbe, un fils: Georges-Bernard-Léon.

LAFOND — A Saint-Cyrille, le 26 du courant, l'épouse de M. Octave Lafond, un fils: Joseph-Romain-Georges-Léon. Parrain et marraine, M. Rosario et Mlle Hucureau, oncle et tante de l'enfant.

PAQUETTE — A la ville Saint-Louis, le 26 du courant, l'épouse de M. Médard Paquette, un fils.

Perrain et marraine, M. Bernard Chevin de Longue-Pointe et Mme Wilfrid Vailancourt, de Longue-Pointe, cousin et tante de l'enfant.

ROBILLARD — A Montréal, le 28 du courant, au No 353 rue Pasteur, l'épouse de M. Georges Robillard, une fille: Marie-Ernestine-Camille-Caroline-Léon. Parrain et marraine, M. et Mme F. X. Robillard, grands-parents de l'enfant.

**LES CHINOIS**

Les Chinois accusés de tentative de meurtre sur George Fong, un "parjure" de leur société secrète, ont produit des alibis ce matin en cour des sessions, où n'était pas la soir de l'agression. Seul, Lee Pot s'y trouvait. Il a surpris Fong dans la chambre au coffre-fort et l'a retenu pendant que quelqu'un allait chercher la police pour faire arrêter le voleur.

**LES LICENCES**

Les commissaires des licences ont accordé à M. P. Vandelaar, la licence de M. A. Coutlée, No 30 Place Jacques-Cartier.

**RICHARD QUITTE L'HOPITAL**

Edgar Richard, boucher de la rue Saint-André, victime d'une agression nocturne, samedi soir, a quitté l'hôpital Notre-Dame, hier soir.

**LES LOIS DE CHASSE ET DE PECHE**

M. Jos. Riendeau déclare qu'elle seront plus fidèlement observées cette année que par le passé.

MM. Joseph Riendeau, inspecteur de pêche et de chasse pour la province de Québec; A. P. Plante et D. McGlynn, gardes-pêche et gardes-chasse pour le district de Montréal, viennent de terminer une tournée d'inspection dans le territoire sous leur juridiction. Le district visité est compris entre la ligne du lac Saint-Pierre jusqu'au lac Saint-François, et la ligne du lac au 27 avril courant pour accomplir cette mission.

M. Riendeau a constaté que beaucoup de gardes-pêche étaient très adonnés dans l'accomplissement de leur devoir, mais qu'il y en avait un certain nombre qui considéraient leur position comme une sinécure ou plutôt comme une pension que leur payait le gouvernement. L'égard de ces derniers est la cause de nombreux cas de violation des lois de pêche et de chasse.

Au cours de son voyage, M. Riendeau a imposé l'amende dans une vingtaine de cas et cela a eu, parait-il, un effet salutaire.

M. Riendeau se propose d'entreprendre une autre campagne dans le cours de l'été contre les réfractaires et qui aura pour résultat de préserver une quantité considérable de poisson. Il dit que les gouvernements provincial et fédéral se sont entendus pour punir sévèrement ceux qui seront pris en flagrant délit. L'amende, dans ces cas-là, sera du double d'autrefois.

En passant par Sainte-Agathe, Joliette, Saint-Donat, etc., les officiers du gouvernement ont constaté qu'il se faisait un grand massacre de poissons sans égard à la loi. Comme les noms de plusieurs coupables sont connus, ils seront probablement traduits en justice dans le cours de la semaine prochaine.

**MORT DE M. L. R. PAYFER**

Qui fut durant 50 ans employé et ensuite propriétaire de la maison Dumaine.

M. Louis Rémi Payfer, gardien de la morgue et propriétaire de la maison C. A. Dumaine et Cie, est décedé à 12 h. 20 cet après-midi, après une courte agonie.

Hier matin il avait communiqué et hier soir, il recevait l'extrême-onction des mains du R. P. Bernier, O.M.I., son confesseur et son ami.

**LE JUGE LAFONTAINE TROUVE UNE CAUSE "PRIMA FACIE" CONTRE EUX.**

Le commissaire d'extradition Lafontaine a décedé ce matin, après avoir parcouru la preuve de l'affaire Gaynor et Greene, qu'il y avait contre eux une cause "prima facie". La preuve démontre clairement la fraude des accusés. Les deux accusés ont donc été admis à faire leur examen volontaire. Ils se sont déclarés innocents. Le capitaine Greene a déclaré qu'il entendait produire une preuve pour sa défense. Il fait sa déclaration sous réserve de l'exception que fait la défense à la juridiction du commissaire Lafontaine. Les deux accusés n'ont pas réclamé la lecture de la preuve.

La cause a été ajournée à vendredi prochain. Dans ce temps, la défense aura produit une enquête à la cour d'appel siégeant à Québec lundi prochain, demandant un bref de prohibition contre le juge Lafontaine.

**LE JUGE LAFONTAINE TROUVE UNE CAUSE "PRIMA FACIE" CONTRE EUX.**

Le commissaire d'extradition Lafontaine a décedé ce matin, après avoir parcouru la preuve de l'affaire Gaynor et Greene, qu'il y avait contre eux une cause "prima facie". La preuve démontre clairement la fraude des accusés. Les deux accusés ont donc été admis à faire leur examen volontaire. Ils se sont déclarés innocents. Le capitaine Greene a déclaré qu'il entendait produire une preuve pour sa défense. Il fait sa déclaration sous réserve de l'exception que fait la défense à la juridiction du commissaire Lafontaine. Les deux accusés n'ont pas réclamé la lecture de la preuve.

La cause a été ajournée à vendredi prochain. Dans ce temps, la défense aura produit une enquête à la cour d'appel siégeant à Québec lundi prochain, demandant un bref de prohibition contre le juge Lafontaine.

**VOL MEPRISABLE**

Albert Vezeau et Albert Bonhomme, deux adolescents de la rue Saint-Paul, sont accusés d'avoir volé la voiture à bras d'un chiffonnier. Par ce vol, la malheureuse enquête a perdu dix jours de travail. Enquête lundi.

**FETES RELIGIEUSES**

Saint-Petersbourg, 28. — Les fêtes de Pâques ont donné lieu à trois jours de réjouissances et de fêtes religieuses. Les affaires ont été suspendues et tous les départements du gouvernement ont fermé leurs portes. Le corps diplomatique a assisté à un office religieux à la cathédrale Saint-Isaac. Tous les membres de l'église orthodoxe ont communé aujourd'hui, y compris le Tsar et la famille impériale. Cette cérémonie s'est déroulée à la chapelle Alexandre dans le palais de Tsarsko-Selo.

**LORD GREY A TORONTO**

Toronto, 28. — Son Excellence Lord Grey a assisté, ce matin, à l'assemblée semi-annuelle de l'Ontario Curling Association. Il a prononcé un discours qui a été fort apprécié de l'auditoire.